



## NOTRE-DAME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Presbytère catholique – 8-12 place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti  
Téléphone : (689) 40 50 30 00 - Télécopie : (689) 40 50 30 04 - Courriel : [notre-dame@mail.pf](mailto:notre-dame@mail.pf)  
Site : [www.cathedraledepapeete.com](http://www.cathedraledepapeete.com) - Facebook : [cathedrale.depapeete](https://www.facebook.com/cathedrale.depapeete) – Twitter : [@makuikiritofe](https://twitter.com/makuikiritofe)  
Compte CCP n° 14168-00001-875 82 01C068-67 Papeete – N° TAHITI : 028902.031

**R.P. JEAN-PIERRE COTTANCEAU, ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE**

**COMPENDIUM**

**« EN MARGE DE L'ACTUALITE »**

Voici le Compendium des textes du R.P. Jean-Pierre COTTANCEAU Archevêque de Papeete parus en 2018 dans le Communiqué diocésain sous le titre de « *En marge de l'actualité* ».

\*\*\*\*\*

**2018**

\*\*\*\*\*

**COMMUNIQUE DIOCESAIN N°1 DU 3 JANVIER 2018**

**ALERTE !**

En cette période de l'année où nous avons plaisir à échanger nos « *meilleurs vœux* » pour 2018, certains faits concernant des jeunes mineurs sont venus à mes oreilles par plusieurs sources et qui m'incitent à bien cibler le vœu que je voudrais formuler ici. En effet, ces faits doivent nous alarmer : nous, les adultes, nous les parents, nous, les pouvoirs publics, nous les communautés chrétiennes, nous, les groupes de jeunes des paroisses. Des jeunes mineurs ont été trouvés dans des « *boîtes de nuit* », dans un état d'ébriété avancée, à une heure où ils auraient dû être chez eux. Certains ont fini la nuit en cellule ! Comment est-il possible que l'accès à ces lieux leur ait été possible ? Comment se fait-il qu'ils aient pu se faire délivrer des boissons alcoolisées alors qu'ils sont mineurs ? Sans parler de la loi qui se doit de protéger les mineurs, un minimum de conscience et de bon sens ferait-il défaut à ceux et celles qui ont mission d'éducateurs pour aider ces jeunes à grandir de manière responsable ? Flatter les penchants qui poussent aux plaisirs destructeurs de l'alcool quand on ne peut pas encore se maîtriser, favoriser les appétits qui poussent à se satisfaire de fausses images du bonheur, est-ce là une façon d'aider ces jeunes à grandir et à se préparer un avenir qui les rendra plus responsables ? Si rien n'est fait, nous pourrions être accusés de « *non-assistance à personne en danger* ». En effet, outre les conséquences qu'il peut avoir sur la santé, un tel comportement peut entraîner ces jeunes sur une pente dangereuse. De quoi peut-on être capable sous le coup de l'alcool ou de la drogue ? Dans son discours lors de l'audience solennelle du 13 Janvier 2017, le procureur de la République près le TPI de PAPEETE précise qu'il y eut en 2016 une augmentation du nombre de mineurs mis en cause pour des affaires de délinquance : 1 325 mineurs, soit une augmentation de 10,23%. Enfin, pensons que se trouver mineur, en état d'ébriété ou non, au milieu de la nuit dans les rues peut faire de ces jeunes des proies faciles pour des personnes mal intentionnées !

Alors, mon vœu est que tous, éducateurs, parents, responsables de la sécurité, confessions religieuses puissions prendre conscience qu'il est temps de réagir. Il y va de l'avenir de nos familles, de notre pays, et de ces jeunes. C'est parce que nous voulons les aimer que nous devons les protéger, les mettre en garde, et leur faire comprendre où est le chemin qui les aidera à grandir. Est-ce trop demander ? Souvenons-nous que ne rien exiger de nos jeunes est peut-être signe que nous ne les aimons pas beaucoup !

**+ M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

**COMMUNIQUE DIOCESAIN N°3 DU 18 JANVIER 2018**

**SEMAINE DE L'UNITÉ**

Du 18 au 25 Janvier nous est proposée comme chaque année la semaine de prière pour l'unité des Chrétiens. Oui, c'est un fait : l'Église se présente divisée en face des nations ! Dans cette seule et unique Église du Christ sont apparues au cours des siècles des divisions qui demeurent, en même temps qu'un considérable appauvrissement, une pierre d'achoppement devant ceux qui ne croient pas. Faut-il baisser les bras et en prendre son parti ? Ce serait consacrer la victoire de la division sur l'unité, cette unité voulue par le Christ lui-même : « *Qu'ils soient un pour que le monde croie* » (Jn 17, 21). Les Chrétiens désunis peuvent donc prier et, par un commun effort, rendre témoignage et diminuer ainsi le scandale de leur

Prêtre résident :

Père Christophe BARLIER – Presbytère de la Cathédrale – B.P. 44273 – 98713 Papeete – Tahiti  
Téléphone : (689) 40 50 30 00 - Télécopie : (689) 40 50 30 04 - Courriel : [metuakiritofe@mail.pf](mailto:metuakiritofe@mail.pf)

séparation qui rend peu croyable la Parole annoncée. Tout ce qui est fait en faveur de l'union des Chrétiens est donc fait à l'avantage de la mission de l'Église.

Dans son exhortation apostolique « *Église en Océanie* », le Pape Jean Paul II nous dit à ce sujet : « *Les pères du synode ont considéré la désunion des Chrétiens comme un grand obstacle à la crédibilité du témoignage de l'Église. Ils ont exprimé le désir, empreint de tristesse, que le scandale de la désunion ne continue pas et que de nouveaux efforts de réconciliation et de dialogue soient réalisés pour que la splendeur de l'Évangile puisse briller plus clairement.*

*Dans bien des territoires de mission de l'Océanie, les différences entre Églises et communautés ecclésiales ont conduit dans le passé à la compétition et à l'opposition. Récemment, en revanche, les relations sont devenues plus positives et plus fraternelles. L'Église en Océanie a fait de l'œcuménisme sa grande priorité et elle a apporté aux activités œcuméniques nouveauté et ouverture d'esprit. L'œcuménisme a trouvé en Océanie un terrain fertile pour prendre racine, car dans beaucoup d'endroits, les communautés locales sont étroitement liées. Un désir encore plus fort de l'unité doit nous aider à garder ces communautés proches les unes des autres. Ce désir d'une communion plus intense dans le Christ a été manifesté au Synode par la présence de délégués fraternels des autres églises et communautés ecclésiales. Leurs contributions ont été encourageantes et utiles pour progresser vers l'unité voulue par le Christ.*

*Dans l'activité œcuménique, il est essentiel que les Catholiques acquièrent une meilleure connaissance de la doctrine de l'Église, de sa tradition et de son histoire, pour que, comprenant plus profondément leur foi, ils soient davantage capables de s'engager dans le dialogue. Il faut aussi un œcuménisme de la prière et de la conversion du cœur ».*

Il nous revient, non seulement pendant cette semaine, mais tout au long de l'année, d'accueillir ces invitations pour que l'appel à l'Unité que nous adresse le Christ ne reste pas lettre morte.

+ M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°4 DU 24 JANVIER 2018

#### JOURNÉE DES LÉPREUX

Ce Dimanche nous est proposé comme journée d'attention particulière pour les malades de la lèpre, une maladie qui continue ses ravages, bien que la médecine nous donne aujourd'hui le moyen de la guérir. La lèpre existe toujours dans de nombreux pays en développement. Non seulement elle sévit toujours dans les pays du Sud mais la courbe de détection annuelle de nouveaux cas dans la majorité de ces pays ne baisse pas spectaculairement, depuis ces 20 dernières années. Jusqu'en 2003, le nombre de nouveaux cas mondiaux annuels était de l'ordre de 700 000. Depuis, cette courbe descend, mais il faut préciser que cette diminution correspond surtout à une baisse importante des cas détectés en Inde, pays le plus endémique au monde. Dans la plupart des autres pays d'Asie, ainsi qu'en Afrique et en Amérique latine, on ne constate pas de diminution significative du nombre des nouveaux cas annuels.

Cette maladie est associée dans notre Fenua à l'ancienne léproserie de Reao et à celle de Orofara. Elle est associée également à un homme, le Père Damien de Veuster, religieux des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, connu également sous le nom de Damien de Molokai – Molokai, une île des Hawaii où étaient parqués les lépreux depuis les années 1850. En 1873, volontaire pour visiter ces malheureux pratiquement abandonnés à leur triste sort, le P. Damien décida de leur consacrer sa vie en restant parmi eux. Il mourut de la lèpre à Molokai en 1889 et fut canonisé par le Pape Benoît XVI en 2009.

La lèpre, comme bien d'autres situations de souffrance et d'exclusion pourrait provoquer en nous une réaction de « *paralyse* » et de fatalisme : qu'est-ce que nous pouvons faire ? On n'y peut rien... Écoutons alors les paroles prononcées par le Cardinal Danneels en la cathédrale S<sup>t</sup> Jean du Latran le lundi 12 octobre 2009 en action de grâce pour la canonisation du Père Damien :

« *Si le Père Damien était parmi nous aujourd'hui, que nous dirait-il ? Je ne le sais pas trop. Mais il est cinq paroles que lui Damien n'a jamais prononcées : cinq mots qui ne sont pas de Damien. Lesquels ?*

1) *Damien jamais n'a eu peur... Nous disons : je n'ose pas... je ne vais quand même pas prendre ce risque... Non ça va trop loin... cela Damien ne l'a pas dit !*

2) *Damien n'a pas dit non plus en voyant le champ de Molokai : il y a quand même peu de chance de succès... à quoi bon y semer, le sol est trop dur... cela Damien ne l'a pas dit !*

3) *Damien n'a pas dit : personne ne peut guérir de la lèpre : allons donc voir ailleurs, c'est peine perdue : une cause impensable... cela Damien ne l'a pas dit !*

4) *Damien n'a pas dit : qui suis-je moi pour une telle mission : avec mes fautes, mes péchés... je n'en suis pas capable... non cela Damien ne l'a pas dit !*

5) *Damien n'a pas non plus voulu seulement faire du bien aux autres êtres humains. Comme on dit aujourd'hui : faites du bien OK mais surtout ne pas parler de Dieu : là-dessus motus et bouche cousue. Il ne s'agit pas pour Damien d'une pure philanthropie. De quel droit se taire... de quel droit avoir peur de parler de Dieu même si certains disent que ce n'est pas « *politically correct* ».*

*Damien nous dit : Vous avez beaucoup trop peur ! Vous manquez de courage !... Il nous enseigne à croire à l'impossible, à ne pas nous résoudre à notre manque de temps, à refuser les « à quoi bon » et oser les « pourquoi pas ? », il nous pousse à ne jamais nous taire au sujet de Dieu ».*

Bien des lèpres continuent de faire souffrir aujourd'hui et tout près de nous. Saurons-nous au nom de notre foi en Dieu et en l'Homme accueillir l'invitation de S<sup>t</sup> Damien et de tous ceux qui, à sa suite, catholiques ou non, luttent pour rétablir la dignité de la personne humaine partout où elle se trouve défigurée ?

+ M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°5 DU 31 JANVIER 2018

##### FAMILLES

Du 29 Janvier au 5 Février, l'Association Familiale Catholique (AFC) de Polynésie Française accueille le Président national des Associations Familiales Catholiques de France, son épouse, ainsi que le responsable Outre-mer des AFC. Leur venue en Polynésie est pour nous l'occasion de faire le point et de nous interroger sur l'état de nos familles, sur les problèmes et difficultés qu'elles rencontrent, et sur ce que nous souhaitons pour elles. Pour nous y aider, il est bon de rappeler ici ce que déclarait le Saint Père lors de son discours du 8 Janvier 2018 à l'occasion des vœux du Corps diplomatique accrédité près le St Siège :

*« Je voudrais précisément dédier à la famille une pensée spéciale. Le droit de former une famille, en tant qu'«**élément naturel et fondamental de la société [qui] a le droit à la protection de la société et de l'État**» (Déclaration universelle des droits de l'homme), est en effet reconnu par la Déclaration de 1948 elle-même. Malheureusement, on sait comment, surtout en Occident, la famille est considérée comme une institution dépassée. À la stabilité d'un projet définitif, on préfère de nos jours des liens fugaces. Mais une maison construite sur le sable des relations fragiles et instables ne tient pas. Il faut plutôt une roche, sur laquelle ancrer des bases solides. Et la roche est précisément cette communion d'amour, fidèle et indissoluble, qui unit l'homme et la femme, une communion qui a une beauté austère et simple, un caractère sacré et inviolable et une fonction naturelle dans l'ordre social (cf. Paul VI, Discours à l'occasion de la visite à la Basilique de l'Annonciation, Nazareth, 5 janvier 1964). Je juge, par conséquent, urgent qu'on entreprenne de réelles politiques de soutien aux familles, dont par ailleurs dépendent l'avenir et le développement des États. Sans cette politique, en effet, on ne peut pas construire des sociétés en mesure d'affronter les défis de l'avenir. Le désintérêt pour les familles entraîne, en outre, une autre conséquence dramatique – et particulièrement actuelle dans certaines régions – qui est la baisse de la natalité. On vit un véritable hiver démographique ! C'est le signe de sociétés qui ont du mal à affronter les défis du présent et qui deviennent donc toujours plus craintives face à l'avenir, en finissant par se replier sur elles-mêmes. »*

Il ne sera pas difficile de nous reconnaître dans ce regard que porte le Pape François sur la situation des familles. Mais nous lamenter ne mène à rien. Pour répondre à ce défi que constitue l'appel du Pape François à une « *politique de soutien aux familles* », l'AFC propose de rassembler les familles autour de plusieurs chantiers : soutien aux familles en difficulté, éducation et formation des parents, des couples, aide pour les relations parents-enfants / adolescents, lien et contacts avec les responsables politiques locaux ou nationaux, représentation des familles auprès des institutions sociales du pays, défense des intérêts de la famille... Il ne s'agit nullement de défendre les familles « *catholiques* » en faisant « *bande à part* », mais de rassembler tous ceux et celles de tous horizons qui croient en la famille, « *communion d'amour, fidèle et indissoluble* ». En sommes-nous ?

+ M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°6 DU 7 FEVRIER 2018

##### CONVERTISSEZ-VOUS !

Mercredi commence le temps du Carême avec la célébration des cendres. Pourquoi des cendres ? Dans l'Ancien Testament, elles sont associées à la poussière et à la fragilité de l'être humain. Lorsqu'il prend conscience de sa faute, le pécheur confesse qu'il n'est que « *poussière et cendre* » (Gn 18,27 ; Si 17,32) et, pour signifier aux autres et à lui-même qu'il en est convaincu, il s'assoit sur la cendre (Jb 42,6) et s'en couvre la tête (Ez 27,30). Plus encore, lorsqu'il est frappé par le malheur, menacé de mort ou quand il vit une situation de deuil, faisant ainsi l'expérience de sa fragilité, du néant de son existence, il se couvre de poussière et de cendre : « *Fille de Sion, revêts le sac, roule-toi dans la cendre, fais un deuil* » (Jr 6,26). En recevant les cendres, nous sommes invités à nous reconnaître fragiles, pécheurs. Mais par cette reconnaissance de ce que nous sommes, nous voulons nous tourner vers Dieu pour faire appel à sa miséricorde. Nous devenons ouverts pour accueillir la promesse du Messie qui triomphe du péché et de la mort, et qui vient « *consoler les affligés et leur donner au lieu de cendre, un diadème* » (Is 61,2...)

Mais recevoir les cendres implique dans le même mouvement un désir de conversion, un retournement du cœur, une volonté de changement dans notre vie quotidienne. Chercher le Royaume de Dieu et sa justice (Mt 6,33), régler sa vie selon la loi d'amour que nous a laissé le Christ. « *Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle* », nous dira celui qui nous imposera les cendres. Cela implique de notre part un acte de confiance en ce Dieu qui part à la recherche de la brebis perdue, qui patiente et prend pitié : « *Mon Dieu, ayez pitié du pécheur que je suis* » (Lc 18,13). En recevant les cendres avec un cœur sincère, souvenons-nous que Jésus manifeste aux pécheurs une attitude d'accueil qui scandalise les Pharisiens, mais provoque des conversions. Qu'il nous suffise de relire l'histoire de Zachée en Lc 19,5-9 ou encore celle de la pécheresse pardonnée en Lc 7, 36-50 pour nous en convaincre.

En ouvrant le temps du carême par l'imposition des cendres, l'Église nous appelle à nous laisser regarder par le Christ en toute confiance. Deux pièges sont à éviter pour cela : ne pas nous contenter d'un rite formel purement extérieur qui ne nous engagerait en rien et qui s'apparenterait alors à de la magie. D'autre part, ce serait faire fausse route que de se livrer à l'occasion des cendres à une démarche de dévalorisation morbide de soi en ruminant nos faiblesses, notre péché pour arriver à la conclusion qu'on est « *complètement nul !* ». Comment pourrions-nous oublier que le Christ a donné sa vie pour chacun de nous ? Oui ; nous laisser regarder par le Christ, sans crainte, avec foi, et avec le désir de changer dans nos vies et avec son aide ce qui doit l'être, pour nous ouvrir à son royaume, à sa miséricorde... avec le désir d'aimer non seulement en intention mais aussi en actes. C'est ainsi que va une véritable conversion !

Bon Carême à tous !

+ M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°7 DU 14 FEVRIER 2018

#### « **PARDONNE-NOUS COMME NOUS PARDONNONS** »

Le Carême qui vient de commencer nous invite à nous laisser réconcilier avec Dieu. Cette démarche de réconciliation ne peut se faire qu'à la lumière de ces paroles du « *Notre Père* » : « *Pardonne-nous comme nous pardonnons* ». Cela veut dire que nous ne saurions nous satisfaire d'une réconciliation avec Dieu sans chercher dans le même temps à nous réconcilier avec nos frères. Il importe pour cela de bien comprendre ce que signifie pardonner.

Dans le cas d'une offense faite à quelqu'un, deux conséquences se produisent : une blessure dans le cœur de celui qui a été offensé et une rupture entre l'offenseur et l'offensé : on ne se parle plus, on se montre le poing, on s'insulte, on cherche à nuire à l'autre... Comment alors peut fonctionner une démarche de pardon et de réconciliation ? D'abord, il faut se dire que le pardon ne supprime pas la blessure, elle demeure. Mais le pardon peut effacer les conséquences de la blessure : on se reparle, on repart ensemble, on se tend la main etc... Pour que le pardon puisse fonctionner, l'offenseur doit reconnaître le mal qu'il a fait volontairement ou involontairement, et en accepter la responsabilité... « *Contre toi et toi seul, j'ai péché, ce qui est mal, à tes yeux, je l'ai fait !* » (Ps 50,6). Ainsi, à cette condition, la dynamique du pardon pourra fonctionner. Pardonner n'est pas un acte de faiblesse, comme on pourrait le croire. C'est un acte de courage et de foi en l'avenir, c'est dire à l'autre que l'on croit en lui, en sa capacité et son désir de devenir meilleur, qu'on ne l'identifie pas à un acte qu'il aurait commis, qu'on le croit capable d'aimer, de progresser, c'est lui donner une chance, lui ouvrir un avenir. C'est aussi couper net la spirale de la vengeance qui ronge le cœur, qui entraîne à la mort, c'est refuser de se laisser posséder par des pensées de vengeance au point d'en devenir esclave.

Convenons que le pardon et l'amour des ennemis sont difficiles à pratiquer. L'idéal et la réalité sont souvent bien éloignés l'un de l'autre ! Mais si nous restons au niveau de notre réalité quotidienne, la question du pardon peut se poser pour un membre de notre famille, un voisin insupportable, un rival dans le milieu professionnel, ou en politique. Nous pouvons être confrontés à des situations de concurrence, de jalousie, d'injustice... Alors se pose la question : l'amour des ennemis est-il vraiment réaliste ? Ne dépasse-t-il pas nos forces humaines ? Comment une mère peut-elle aimer le meurtrier de son enfant ? Peut-elle lui pardonner ? Certes, la justice des hommes, bien que parfois imparfaite comme tout ce qui est humain, est nécessaire. Mais si elle traite des faits, elle n'intervient pas dans les cœurs. Et c'est précisément dans le cœur que naît la soif de vengeance, le désir de se faire justice, de faire payer à l'autre ce qu'il nous a fait, de faire disparaître celui qui nous a fait du tort. Où allons-nous s'il n'y a pas de pardon, si nous répondons à la violence par la violence, si la soif de vengeance envahit notre cœur ? Devant le spectacle du monde, ses tragédies, ses guerres et ses divisions, la miséricorde et le pardon, bien que dépassant les forces humaines semblent cependant être ce qu'il y a de plus raisonnable. En effet, ce n'est qu'en acceptant de se tendre la main, de passer par-dessus les vieilles rancunes, de demander pardon et de pardonner qu'il sera possible de mettre fin aux déchirements qui divisent parfois les familles, aux conflits qui empoisonnent la vie quotidienne dans notre voisinage ou notre pays et de stopper cette dynamique infernale de la vengeance... (*à suivre*)

+ M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

COMMUNIQUE DIOCESAIN N°8 DU 21 FEVRIER 2018

« PARDONNE-NOUS COMME NOUS PARDONNONS » (2)

Que devient la miséricorde et le pardon face à la loi ? L'application stricte de la loi, lorsqu'elle débouche sur la « *légitime violence* », ne risque-t-elle pas de faire obstacle à la miséricorde et au pardon ? Tournons-nous vers Jésus et voyons comment il réagit dans l'épisode de la femme adultère (cf. Jn 8,2-11). Jésus est assis dans le temple, et donne son enseignement. Or voici qu'une femme est propulsée violemment devant tout le monde, juste à côté de lui. Et sans attendre que Jésus dise quelque chose, les scribes et les pharisiens l'interpellent : « *Cette femme a commis l'adultère et, selon la loi de Moïse, elle doit mourir* ». Que va faire Jésus ? S'il défend la femme, il reste l'ami du peuple, certes, mais se faisant, il s'oppose à la loi de Moïse, pourra être accusé de blasphème et risque la mort ; si, par contre, il donne raison aux scribes et aux pharisiens, c'en est fini de sa réputation d'ami des pauvres et des pécheurs, mais c'est la mort de la femme. Jésus sait que sur sa réponse se joue la vie ou la mort, pour lui et pour la femme.

Et là, silence total de Jésus ! Il se baisse et écrit sur le sol, en silence. Ce silence est tellement insupportable que les scribes et les pharisiens lui reposent la question. Jésus alors se relève et dit : « *Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre* ». Ainsi, au lieu de discuter pour savoir qui a tort ou raison, si la loi est bonne ou mauvaise, Jésus renvoie chacun à sa propre vie, à sa conscience... et à son propre péché. Alors, tous s'en vont, en commençant par les plus vieux. Jésus se met de nouveau accroupi pour écrire sur le sol, une façon de dire qu'il veut éviter d'entrer en discussion avec les scribes et les pharisiens pour savoir si la loi est bonne ou non. Il ne cherche pas à « *avoir raison* » contre ses opposants, il les respecte, mais les invite à réfléchir sur eux-mêmes : « *puisque vous parlez de condamner une pécheresse, est-ce que vous allez vous mettre dans le camp des purs et des parfaits ? Si oui, jetez la première pierre. Si non, commencez par vous jeter sur vous-mêmes la première pierre !* » Jésus n'humilie pas ses adversaires, il ne leur fait aucun reproche, il se baisse à nouveau pour ne pas voir ce qu'ils vont faire. Il leur permet de ne pas se sentir humiliés et respecte ainsi leur dignité. Puis, Jésus dit à la femme : « *Moi non plus je ne te condamne pas. Va et ne pèche plus !* ».

Dans ce conflit, il y a d'un côté les accusateurs et de l'autre côté la victime, et Jésus au milieu. On veut lui faire jouer le rôle du juge, c'est-à-dire celui qui dira qui a raison et qui a tort. Si Jésus avait été juge, il aurait dû humilier la femme en demandant les détails, en faisant rechercher l'amant. Il refuse aussi de prendre parti pour la femme comme le fait un avocat. Il ne prend le parti de personne, ni de la femme, ni des pharisiens. Il renvoie chaque partie à sa propre vie : il invite les pharisiens à réfléchir sur leur propre vie, il fait appel à leur conscience, et il fait aussi appel à la conscience de la femme en lui disant : « *Va et ne pèche plus, je ne te condamne pas* ». Il ne dit pas qu'elle est innocente, mais il lui ouvre un avenir en lui donnant la preuve de la miséricorde de Dieu. Finalement, Jésus au lieu de sauver la loi sauve la personne. (à suivre...)

+ M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

COMMUNIQUE DIOCESAIN N°9 DU 28 FEVRIER 2018

SMOKE SHOP

Ce Vendredi 2 Mars est inauguré officiellement un magasin d'articles pour fumeurs de cannabis à Papeete. Cet évènement auquel de nombreuses personnes vont participer a de quoi nous interroger, si tant est qu'au-delà de toute appartenance religieuse, nous soyons préoccupés de l'avenir de nos jeunes et de notre Fenua.

Une première question serait de nous demander s'il suffit qu'une activité respecte la réglementation et soit autorisée par la Loi pour qu'elle protège chaque citoyen, surtout ceux qui, pour de multiples raisons, sont tentés de chercher dans des addictions diverses, un refuge qui peut rapidement se transformer en prison.

Une seconde question serait de nous demander ce que doivent penser des parents qui souffrent de voir ainsi leurs jeunes, encouragés par des initiatives « *légales* », à la consommation de produits qui ne peuvent qu'être néfastes à leur santé. Cela vaut pour l'alcool, comme pour les produits stupéfiants. Ces parents seraient en droit d'attendre aide et soutien de la part de ceux qui ont mission de penser l'avenir de nos jeunes pour un avenir meilleur. Il semble bien que vu la tournure des évènements, le souhait de ces parents tourne vite à l'illusion !

Nous pourrions aussi évoquer les réactions de tous ceux, corps médical, psychologues, formateurs etc... qui luttent pour faire disparaître les sources d'approvisionnement, qui s'investissent pour aider les jeunes concernés à prendre conscience des conséquences de leurs addictions, tous ceux qui, avec courage, essaient de les accompagner pour qu'ils sortent de ces dépendances qui ne peuvent que les détruire à petit feu... Il ne serait pas étonnant qu'ils reçoivent l'ouverture d'un tel magasin comme « *un coup de poignard dans le dos* » ! Reste à espérer qu'ils ne perdront pas le courage dont ils ont besoin pour poursuivre malgré cela leur mission.

Enfin, dernière réflexion : peut-on imaginer qu'autoriser et faciliter une addiction « légère » suffira à contenter longtemps ceux qui y ont recours ? Le risque n'est jamais très loin qu'un jour ou l'autre, nombre d'entre eux ne cherchent des produits plus durs, et par là soient pris dans un engrenage dont ils auront de plus en plus de mal à sortir, et qui risquera de compromettre sérieusement leur avenir.

Peut-on alors rester en silence ? Que notre Foi en Jésus Christ venu libérer les enchaînés, que notre Foi en l'Homme appelé à vivre libre nous rende attentifs au souffle de l'Esprit. Il saura nous inspirer comment, avec tous ceux qui croient en l'avenir des jeunes menacés, nous pourrions leur ouvrir, au-delà des obstacles, des chemins de liberté et de vie !

+ M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°10 DU 7 MARS 2018

##### « PARDONNE-NOUS COMME NOUS PARDONNONS » (3)

Devant une situation où j'estime avoir le droit de me venger, que c'est « légitime », que je peux frapper en retour celui qui m'a frappé parce que c'est lui qui a commencé, que je peux invoquer la « légitime violence », Jésus qui aurait pu invoquer la loi pour faire condamner la femme adultère, nous montre qu'il y a une autre façon de faire. Les conflits sont inévitables, ils sont caractéristiques de toute existence, ils font partie de la vie. Jésus ne dit pas « N'ayez pas d'ennemis » mais « Pardonnez à vos ennemis » ! Ce qui compte, c'est la façon d'aborder ces conflits, de les résoudre. Est-ce que je vais le faire en supprimant celui avec qui je suis en conflit, comme les scribes voulaient éliminer Jésus ou comme les hommes voulaient éliminer la femme adultère en se servant de la loi ? Jésus dans cet épisode de la femme adultère ne supprime personne, ne condamne personne, ni les Pharisiens, ni la femme. Il refuse également de faire mourir quelqu'un au nom de la Loi. Seul Dieu a le pouvoir de juger et de condamner. Jésus renvoie chacun à sa conscience. Quant aux hommes, il ne leur reste que le commandement de l'amour qui passe avant tout. Est-ce dire que Jésus laisse tout faire ? Non, car aimer quelqu'un c'est l'aider à grandir, et pour cela, lui dire sans passion ce qu'il doit convertir, changer dans sa vie : « Va ! Et ne pêche plus ! » dit-il à la femme adultère... De la même façon que des parents qui veulent aider leurs enfants à grandir savent leur dire ce qui ne va pas et les reprendre quand c'est nécessaire. Mais reprendre quelqu'un n'est pas le condamner.

Ce processus de pardon et de réconciliation n'est pas un rêve qu'on ne pourrait jamais atteindre. L'histoire nous montre, fort heureusement, que cela peut parfois fonctionner : réconciliation entre nations (entre la France et l'Allemagne, après trois guerres dévastatrices), entre confessions religieuses (protestants et catholiques, juifs et chrétiens), parfois entre membres d'une même famille. Certes, se réconcilier avec un ennemi extérieur n'est jamais facile. Mais se réconcilier avec soi-même peut être encore plus difficile. Reconnaître qu'on n'est pas parfait, qu'on n'est pas Dieu, qu'il nous est difficile d'aimer comme le Seigneur nous y invite, pour que nous nous tournions vers lui et que de notre cœur jaillisse cette demande : « Pardonne-nous comme nous pardonnons ! »

+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°11 DU 14 MARS 2018

##### POLITIQUE ET DÉMOCRATIE

À la lumière des événements qui ont secoué la vie politique et sociale à Papeete la semaine dernière, et en perspective des échéances électorales qui approchent, il n'est peut-être pas inutile de nous arrêter un instant pour réfléchir sur ce qui contribuerait à favoriser au milieu de nous un authentique débat démocratique... un débat permettant de confronter des convictions et de choisir pacifiquement entre différents projets de société. Dans le document intitulé « Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique » paru en 2016, le conseil permanent de la conférence des évêques de France nous alerte : « Quand la vie démocratique tombe dans le discrédit ou l'impuissance, les intérêts particuliers et les groupes de pression s'habituent à user de leurs moyens de contrainte pour forcer les responsables politiques à satisfaire leurs demandes... On s'efforce de dénier les processus démocratiques pour obtenir par la contrainte, ou même la violence, ce que l'on n'a pas obtenu dans les urnes... » Il s'agit, nous dit plus loin le document, de progresser dans les pratiques démocratiques en favorisant un véritable débat qui échappe aux ambitions personnelles, à la défense de privilèges et aux règlements de compte. Mais ce débat n'est pas le but en lui-même, il doit être « au service de la confrontation entre des opinions et des projets. Il doit donc être une occasion d'explicitier quel projet de société nous voulons soutenir et promouvoir ». Après avoir rappelé que les progrès technologiques et économiques doivent être au service du bien de tous, le document invite à promouvoir une économie du partage, d'un partage plus équitable du travail et des fruits du travail. Pour conclure, laissons raisonner en nous cette invitation que nous livrent les évêques : « La qualité humaine d'une société se juge aussi à la manière dont elle traite les plus faibles de ses membres : ceux qui sont laissés au bord du chemin, de la

*prospérité, personnes âgées, malades, personnes handicapées... Nous ne pouvons être indifférents à aucune victime de notre société ». À méditer !!!*

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°12 DU 21 MARS 2018**

##### **REGARD SUR L'ARRESTATION DE JÉSUS**

La liturgie de ce Dimanche des Rameaux nous donne l'occasion de réécouter le texte de la Passion du Christ pour nous permettre d'entrer plus avant dans le mystère de sa mort et résurrection, un mystère déployé tout au long de cette semaine sainte. Au terme de trois années de ministère public, Jésus va être trahi, livré aux Romains et mis à mort pour ressusciter le 3ème jour. Comprendre ce qui s'est passé peut aider à mieux saisir l'historicité de cet événement central pour notre foi.

Jésus va être trahi. Par qui ? Qui en veut à Jésus ? Non pas le peuple ni les Pharisiens, mais « *les grands prêtres et les scribes* » qui cherchent comment mettre la main sur Jésus. Pourtant, ce n'est ni les grands prêtres, ni les scribes, ni le peuple, mais bien Judas, l'un des douze qui va le trahir. Plus encore, il va de lui-même trouver les chefs du Temple pour leur proposer de livrer Jésus. Cette trahison est tellement monstrueuse aux yeux de l'évangéliste qu'elle ne peut venir que de Satan ! Judas a fait son choix, contre Jésus, et se sert de sa familiarité avec Jésus pour le livrer. C'est la trahison avec en plus la perversion de l'amour puisqu'il va se servir du signe de l'amour, le baiser, pour désigner son maître à la haine de ses ennemis ! Pierre comme Judas abandonnera aussi Jésus. Mais alors que le lien est rompu avec Judas, Pierre et Jésus restent en contact. Jésus ne prononce pas le nom de Judas (« *L'un de vous va me livrer* ») mais il interpelle Pierre par son nom et par deux fois : « *Simon, Simon...* » Dans le même temps, Jésus annonce que Satan va cribler les disciples comme le froment. Pas seulement Pierre mais tous ! Tous tomberont, tous l'abandonneront sauf le disciple bien aimé qui sera au pied de la croix avec Marie.

Jésus va être arrêté. Par qui ? L'arrestation de Jésus est une affaire purement Juive. Les évangiles sont clairs : ils parlent des « *grands prêtres, chefs des gardes du Temple et anciens* ». « Les grands prêtres » désigne le grand prêtre en fonction ainsi que les anciens grands prêtres. Il faut y ajouter les membres de leurs familles qui recevaient les charges importantes et les hautes fonctions dans l'administration du Temple. Ils forment le « *Sanhédrin* », le conseil de la nation Juive. Le Grand Prêtre, de sa propre initiative, pouvait ordonner des opérations de police, confiées au commandant du Temple, premier dignitaire après le grand prêtre. C'est par une opération de ce genre que Jésus sera arrêté à Gethsémani. Mais ni le Grand Prêtre, ni le Conseil Juif du Sanhédrin n'avaient le droit de condamner à mort. Seul le représentant de Rome, Ponce Pilate à l'époque, pouvait prononcer cette condamnation, ce qui explique pourquoi Jésus fut ensuite remis au pouvoir romain qui prononça la sentence de mort.

Ces événements se sont produits il y a plus de 2000 ans. Pouvons-nous cependant, en tant que disciples, faire comme Pilate et nous laver les mains ? Quelle place aurait été la nôtre si nous avions été présents à Jérusalem ? La Passion du Christ continue aujourd'hui à travers la souffrance de nos contemporains, et les occasions ne manquent pas pour tout disciple du Christ de prendre parti pour ou contre lui, de lui rester fidèles et de lui faire confiance ou de l'abandonner, de prendre nos responsabilités ou de vivre comme si nous n'avions rien à voir avec tout ce qui, aujourd'hui continue à crucifier Jésus chaque fois que l'Homme est crucifié.

Que cette semaine sainte nous donne la grâce d'aller plus loin que nos faiblesses, la grâce de fortifier notre Foi pour accueillir plus encore l'amour et l'infinie miséricorde qui nous viennent du Père par la mort et la résurrection de son Fils bien-aimé.

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°13 DU 28 MARS 2018**

##### **RÉSURRECTION**

Que s'est-il donc passé à Jérusalem durant cette fête de la Pâque juive de l'an 33 ? Les apôtres avaient abandonné le Christ mis à mort le vendredi saint. Pour eux, tout était fini, et ils rentraient chez eux le cœur triste (cf. les disciples d'Emmaüs). Or trois jours plus tard, nous retrouvons ces mêmes apôtres à Jérusalem proclamant que Jésus est vivant ! Pourtant, aucun d'eux n'a assisté à la résurrection du Christ, personne ne l'a vu sortir du tombeau !

Parler de la résurrection du Christ n'est pas chose facile. La résurrection du Christ n'est pas une « *revivification* » comme pour Lazare, la fille de Jaïre, le fils de la veuve de Naïm. Revenues à la vie, ces personnes devront pourtant mourir un jour ! La résurrection du Christ n'est pas un « *rallongement de sa vie terrestre* ». C'est l'entrée de Jésus dans un monde nouveau où il n'y a plus de mort ! Ressuscité, Jésus ne meurt plus ! Cette résurrection est donc quelque chose de tout à fait

nouveau, inédit, inouï dans l'histoire humaine. Le problème va être de trouver les mots pour dire cela, pour raconter cette expérience vécue par les disciples qui rencontrent Jésus vivant, mais d'une vie qui n'est plus terrestre.

Comment parler de cette résurrection du Christ ? Avec quels mots ? Aucun mot ni aucun verbe dans l'Ancien Testament n'existe pour désigner cette réalité nouvelle. Alors, pour désigner la résurrection, on va donc utiliser deux verbes :

- Le Christ a été « *relevé* » d'entre les morts. Le mort est celui qui est couché dans la tombe. L'idée de résurrection sera donc exprimée à travers l'image de se relever d'entre les morts.
- Le Christ s'est « *réveillé* » du sommeil de la mort. La mort étant comparée à un sommeil, la résurrection du Christ est présentée comme un réveil du sommeil de la mort.
- Mais la résurrection sera exprimée aussi grâce à l'idée de glorification du Christ, d'exaltation du Christ à la droite du Père : cette idée reprend certains textes de l'AT annonçant l'exaltation du serviteur souffrant (Is 53), ou encore le Ps 110 : « *Oracle du Seigneur à mon Seigneur, siège à ma droite* ».
- On parle aussi de vie éternelle en disant que Jésus ne meurt plus : « *Le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus* » (Rm 6,9), et qu'il est le premier d'une vie nouvelle : « *Le Christ est ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui se sont endormis ... De même que tous meurent en Adam, tous revivront dans le Christ* » (1 Co 15,20).

La résurrection du Christ ne peut pas être prouvée scientifiquement, elle relève de la foi. Et c'est heureux. Elle ne s'impose pas comme un fait vérifiable avec des preuves, elle n'est accessible que par la foi. Devant l'affirmation de la résurrection, chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Personne n'a assisté à la résurrection du Christ, il n'y a aucun témoin direct ! Et le tombeau vide ne prouve rien d'autre qu'il est vide ! La foi en la résurrection ne s'appuie pas sur le fait que le tombeau était vide. Ce n'est pas parce que le tombeau est vide que l'on dit que Jésus est ressuscité, c'est parce qu'il est ressuscité que le tombeau est vide !

Alors, demandons-nous ce qui, en définitive, peut fonder notre foi en la résurrection. Ce n'est pas le tombeau vide ; ce n'est pas ceux qui ont vu Jésus sortir du tombeau, puisqu'il n'y a pas eu de témoin ; ce n'est aucune preuve scientifique, il n'y en a pas ! La réponse nous est donnée par l'ange au tombeau : « *Rappelez-vous comment il vous a parlé quand il était avec vous en Galilée : il faut, disait-il, que le Fils de l'Homme soit livré aux mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour* » (Lc 24,6). C'est donc sur la Parole du Christ que doit s'appuyer notre foi en sa résurrection, et sur le témoignage de ceux qui ont cru. Si nous croyons qu'il est ressuscité, c'est parce qu'il l'a annoncé lui-même. Souvenons-nous aussi des paroles du Ressuscité à Thomas : « *Heureux ceux qui croiront sans avoir vu* ». Que cette fête de Pâques rende plus forte notre foi en la résurrection, notre confiance en la Parole et que jaillisse de nos cœurs cet Alléluia pour les merveilles que fit et continue de faire pour nous le Seigneur ! Joyeuse et sainte fête de Pâques à tous.

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°14 DU 4 AVRIL 2018**

#### **AVEC LES FEMMES AU TOMBEAU**

Avez-vous remarqué dans les textes que l'Église proposait à notre méditation durant ces derniers jours et qui retraçaient pour nous la passion, la mort et la résurrection du Christ la place que tenaient les femmes ? C'est l'une d'entre elles qui va oindre la tête de Jésus d'un parfum de grande valeur alors qu'il est à table chez Simon le lépreux. Elle anticipait par ce geste la marque de respect dû au corps et à la personne de celui qui, dans quelques heures, allait être mis au tombeau. Ce sont, parmi ceux qui suivent Jésus portant sa croix, des femmes qui se frappent la poitrine et se lamentent sur celui-ci, manifestant ainsi leur compassion envers Jésus, l'innocent que l'on conduit à la mort. Ce sont Marie Madeleine, Salomé, Marie mère de Jacques et de José et la mère des fils de Zébédée qui observent de loin la mort de Jésus sur la croix. Elles avaient suivi Jésus et le servaient depuis le début de son ministère en Galilée. Elles restent fidèles jusqu'au bout. C'est Marie, la mère de Jésus, se tenant au pied de la croix pour se voir confier par son Fils mourant le disciple bien aimé, et devenir elle-même la mère des croyants. Ce sont encore Marie Madeleine et Marie mère de José qui regardent avec une attention remplie de douleur et de tendresse l'endroit du tombeau où est déposé le corps de Jésus. Ce sont encore ces mêmes femmes qui, le premier jour de la semaine, se rendent de bon matin au tombeau pour embaumer le corps de Jésus et lui rendre ainsi un dernier hommage de fidélité et d'affection. Nous y retrouvons Marie Madeleine, toute en pleurs, et qui ne se console pas de voir que le corps de Jésus n'est plus au tombeau. Ce sont elles, Marie Madeleine en tête, qui vont être les premières à annoncer aux disciples la Bonne Nouvelle de la résurrection du Christ, et nous savons par l'évangéliste Luc comment leur témoignage sera reçu par les disciples : « *Revenues du tombeau, elles rapportèrent tout cela aux Onze et à tous les autres... Mais ces propos leur semblèrent délirants et ils ne les croyaient pas !* » (Lc 24, 9)

Cette place éminente des femmes dans l'évènement de la Passion résurrection ne doit pas nous surprendre, si l'on regarde l'ensemble de l'évangile. Dans la société de son temps, dominée par les hommes, Jésus fait preuve d'une audace que seul le Fils de Dieu pouvait se permettre en donnant à la femme toute sa dignité et toute sa place dans la proclamation de la Bonne Nouvelle. Jésus naît d'une femme, Marie, donnant ainsi à la maternité une dignité incomparable dans le plan de vie et de salut de Dieu pour toute l'humanité. Alors qu'il était impensable pour l'époque, qu'une femme

devienne disciple d'un rabbi, l'Évangile fait de l'autre Marie, la sœur de Marthe et de Lazare, la première femme disciple, assise au pied du maître pour accueillir sa parole. À l'encontre des pratiques qui considéraient comme inconvenant pour une femme de s'adresser à un homme et pour un Juif d'adresser la parole à un Samaritain, Jésus réserve à une femme samaritaine l'une des plus belles pages de la révélation : « *Si tu savais le don de Dieu !* »

Comme cela a été évoqué plus haut, ce sont des femmes qui se tiennent debout, au pied de la croix, avec Marie et le disciple bien aimé, et ce sont aussi des femmes qui se rendent au tombeau du Christ au matin de Pâques. Elles seront les premières à recevoir l'annonce de sa résurrection et seront également les premières envoyées auprès des disciples pour leur annoncer cette Bonne Nouvelle de la résurrection du Seigneur, devenant ainsi les premières évangélisatrices ! Évangélisatrices, porteuses de vie ! Ne le sont-elles pas lorsqu'elles accompagnent l'éducation des enfants et participent ainsi à la croissance intégrale de l'être humain, jusque dans sa foi ?

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°15 DU 11 AVRIL 2018**

##### **POUR UNE SAINTETÉ PRAGMATIQUE**

L'actualité de l'Église est marquée cette semaine par la publication d'une nouvelle exhortation apostolique du pape François « *sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel* ». Alors que nous entamons le cinquantième de Pâques qui mène à Pentecôte, ce texte insuffle un vent de dynamisme à une période qui est particulièrement le temps du témoignage.

Nous sommes invités à prendre connaissance d'un document qui n'est pas très long, qui plus est de lecture facile à la mesure du style simple et direct du pape François. Les médias catholiques proposent des articles de présentation sur le net, le texte étant lui-même disponible sur le site du Saint-Siège ([http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/apost\\_exhortations](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/apost_exhortations)).

En proposant le thème de la sainteté, notre pape est-il réaliste ? De prime abord, le sujet n'est pas très attractif. Nous nous demandons si la sainteté est bien à notre portée. Il suffit de se regarder ou de voir ce qui se passe autour de nous. La sainteté appartient au genre d'aspiration à l'apparence inaccessible ou même farfelue.

De fait, nous supposons plusieurs choses derrière le mot : la quête d'une perfection morale, la maîtrise de connaissances intellectuelles au sujet de Dieu et en matière de théologie, une vie bien rangée à force de volonté, l'observance stricte des règles de l'Église, une vie liturgique complète, les bons sentiments de ferveur et de consolation dans les prières d'adoration.

En réalité, tout cela ne fait que repousser les frontières de la sainteté bien au-delà de ce que nous pouvons raisonnablement espérer de la vie. Tout le génie du pape François est de proposer une sainteté ouverte, non réservée à une élite, proche de notre quotidien, simple, joyeuse, pragmatique, et non un traité doctrinal ni une liste de préceptes à suivre.

Le passage où le pape François relie la sainteté au sens de l'humour est éclairant. Ordinairement, nous n'avons pas des saints l'image de personnes joyeuses, capables de quelques bons mots suscitant le rire. Mais la sainteté n'engendre pas « *un esprit inhibé, triste, aigri, mélancolique ou un profil bas amorphe* ». Sans pour autant perdre pied avec la réalité, le saint « *éclaire les autres avec un esprit positif et rempli d'espérance* ».

Bonne lecture !

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°17 DU 25 AVRIL 2018**

##### **ÉLECTIONS**

En cette période électorale que nous vivons, les débats, les prises de position, les programmes politiques, économiques et sociaux des différents partis en lice nous invitent à réfléchir sur l'avenir que nous voulons pour notre fenua. Nous devons nous réjouir que tant d'hommes et de femmes se sentent concernés par cet avenir au point de s'engager dans la vie politique, au point de partager leurs compétences et de prendre de leur temps et de leur énergie pour trouver des pistes, des orientations permettant à notre société de progresser. Par contre, il semble inquiétant qu'une proportion de plus en plus importante de citoyens déclinent leur droit de vote et fassent grandir ainsi le nombre d'abstentions depuis une dizaine d'années. Qu'il nous suffise, pour mesurer l'importance du droit de vote, de penser à ces pays où ce droit est bafoué, voire inexistant, où des hommes et des femmes se battent pour que ce droit leur soit reconnu et qui, pour cette raison, risquent la prison ou même la mort !

Ce désintérêt pourrait trouver une explication dans le discrédit et le manque de confiance de nombre de citoyens envers ceux qui sont chargés de veiller au bien commun et à l'intérêt général. Pourraient être invoqués comme raisons de ce désintérêt manœuvres et calculs purement électoraux, ambitions personnelles, paroles et promesses non tenues, responsables coupés des réalités de la vie des gens, absence de vision à long terme, individualisme, démagogie... Dieu merci, ces raisons ne doivent pas occulter le sérieux et la bonne volonté de tous ceux qui vivent leur engagement au service de la politique comme une recherche du bien commun, de l'intérêt général, un vrai service de leur pays. Ils méritent notre respect, même si nous ne partageons pas leurs idées !

Dernière réflexion empruntée au texte « *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique* » émanant du Conseil permanent de la conférence des évêques de France publié en 2016 : une vision de l'avenir qui ne se baserait que sur l'économique, la rentabilité, sur les chiffres de production en ignorant les valeurs pouvant donner à chacun sens et raisons de vivre, la solidarité qui permet aux « *laissés pour compte* », aux marginaux, de retrouver leur dignité ne pourrait qu'aggraver le malaise qui sournoisement gangrène la société : « *Un idéal de consommation, de gain, de productivité... ne peut satisfaire les aspirations les plus profondes de l'être humain qui sont de se réaliser comme personne au sein d'une communauté solidaire* ». C'est bien pour cela qu'en tant que croyants, disciples de Jésus Christ, nous ne pouvons rester « *hors course* » de la vie politique. Nous avons à prendre notre place, nous avons notre mot à dire pour que dans tout projet de société, l'Homme ne perde jamais de vue qu'il est appelé à grandir à l'image et ressemblance de Dieu dans un monde plus juste et plus fraternel, selon l'invitation qui nous a été faite par le Christ dans son Évangile.

+ **Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

**COMMUNIQUE DIOCESAIN N°18 DU 2 MAI 2018**

**« PROTÉGEONS NOTRE MAISON COMMUNE »**

Du 11 au 17 Avril avait lieu à Port Moresby (Papouasie - N<sup>le</sup> Guinée) l'Assemblée de tous les évêques d'Océanie, à savoir ceux d'Australie, de N<sup>le</sup> Zélande, de Papouasie N<sup>le</sup> Guinée, des îles Salomon et de la CEPAC qui regroupe toutes les autres îles d'Océanie (Guam, Carolines, Saipan, Tuvalu, Marshall, Suva, Samoa Apia et Pago Pago, Tonga, N<sup>le</sup> Calédonie, Wallis et Futuna, Vanuatu, Rarotonga, Kiribati) et dont font partie les diocèses des îles Marquises et de Papeete... soit près de 80 évêques. Étaient également présents à ce temps fort de l'Église en Océanie les trois Nonces en fonction dans cette vaste partie du monde ainsi que le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'état du Vatican, bras droit du Saint Père et à ce titre, n°2 de l'Église Catholique. Le thème principal choisi pour cette rencontre était (traduit en Français) : « *Protégeons notre maison commune d'Océanie – Un océan de possibilités* ». Un certain nombre d'experts avaient été invités pour alerter sur les menaces qui planent sur les populations, surtout en Océanie et qui portent gravement atteinte à l'équilibre écologique si fragile mais si important pour ces îles du Pacifique : changement climatique avec montée du niveau de l'océan, fréquence grandissante des cyclones... engendrant de redoutables conséquences pour les communautés humaines parfois obligées de quitter leur sol natal. Derrière ces phénomènes, furent pointées du doigt une industrialisation s'accompagnant d'émission de carbone désastreuse pour la nature et le climat, et des projets d'exploitation minière des fonds sous-marins, qui risquent fort de porter atteinte aux richesses que renferme l'océan, richesses qui doivent profiter en premier lieu aux populations locales.

Plus encore fut rappelée l'importance d'une prise de conscience de la part de tous, particulièrement des décideurs en matière économique, et d'une solidarité grandissante entre nations industrialisées et aires géographiques impactées par les décisions prises par ces pays industriels. Car il n'est plus possible d'oublier que la terre et l'océan sont un patrimoine qui revient à tous et que tous devons en prendre soin. Les dérèglements de la nature et du climat se moquent des frontières ! Dans cette prise de conscience, l'Église doit avoir son mot à dire.

Dans sa lettre encyclique « *Laudato si* », le Pape François nous rappelle que tous les humains sont liés par leur appartenance à une « *maison commune* », la terre. Il nous invite à partager le regard que Jésus portait sur la création. Jésus nous dit que Dieu prend soin de toute créature : « *Regardez les oiseaux du ciel... Votre Père céleste les nourrit* » (Mt 6, 26) « *Ne vend-on pas cinq moineaux pour deux sous ? Or pas un seul n'est oublié au regard de Dieu* » (Lc 12, 6) Il admire la création et dans ses paraboles, il se réfère à la semence jetée en terre ou dans les épines, au grain de sénevé qui devient un arbre, au ciel qui rougeoie le soir, au vent dont on ne sait ni d'où il vient ni où il va, à la perle découverte par le négociant, à la vigne qui porte du fruit, aux lys des champs plus magnifiquement parés que le roi Salomon ... Plus encore, la mer et les vents lui obéissent ! Enfin, nous rappelle le Pape François, « *le destin de toute création passe par le mystère du Christ qui est présent depuis l'origine de toute chose* : « *Tout est créé par lui et pour lui* » (Col 1, 16)... Il revient à chacun de se sentir responsable à son niveau et de prendre conscience des enjeux. Voilà une belle façon d'être disciple du Christ !

+ **Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE DIOCESAIN N°20 DU 16 MAI 2018

### MARIE, MÈRE DE L'ÉGLISE

À partir de ce Lundi 21 Mai 2018, l'Église est invitée, chaque Lundi de Pentecôte, à célébrer Marie sous le vocable de « *Mère de l'Église* ». Le Cardinal Sara, préfet pour la Congrégation du Culte divin nous éclaire sur cette décision du Pape François : « *Le bienheureux pape Paul VI, en concluant, le 21 novembre 1964, la troisième session du Concile Vatican II, a déclaré la bienheureuse Vierge Marie "Mère de l'Église, c'est-à-dire Mère de tout le peuple chrétien, aussi bien des fidèles que des Pasteurs, qui l'appellent Mère très aimable", et a établi que "le peuple chrétien tout entier honore toujours et de plus en plus la Mère de Dieu par ce nom très doux". Le Siège apostolique a ainsi proposé, à l'occasion de l'Année Sainte de la Réconciliation (1975), une messe votive en l'honneur de la bienheureuse Marie Mère de l'Église, insérée par la suite dans le Missel Romain.*

*Le Souverain Pontife François, considérant avec attention comment la promotion de cette dévotion peut favoriser, chez les Pasteurs, les religieux et les fidèles, la croissance du sens maternel de l'Église et de la vraie piété mariale, a décidé que la mémoire de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église, soit inscrite dans le Calendrier Romain le lundi de la Pentecôte, et célébrée chaque année. Cette célébration nous aidera à nous rappeler que la vie chrétienne, pour croître, doit être ancrée au mystère de la Croix, à l'oblation du Christ dans le banquet eucharistique et à la Vierge offrante, Mère du Rédempteur et de tous les rachetés ».*

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette « *nouveauté liturgique* » qui nous rappelle que Marie est en même temps mère du Christ, Fils de Dieu, et mère des membres de son Corps mystique, c'est-à-dire de l'Église. La maternité de Marie et de son intime union à l'œuvre du Rédempteur a culminé à l'heure de la croix quand la Mère du Seigneur, qui était près de la croix (Jn 19,25), accepta le testament d'amour de son Fils et accueillit tous les hommes, personnifiés par le disciple bien aimé, comme ses enfants appelés à renaître à la vie divine. Marie devenait ainsi la tendre mère de l'Église que le Christ a générée sur la croix, quand il rendait l'Esprit. À son tour, dans le disciple bien-aimé, le Christ choisit tous les disciples comme bénéficiaires de son amour envers sa Mère, la leur confiant afin qu'ils l'accueillent avec affection filiale. Guide prévoyante de l'Église naissante, Marie a donc commencé sa propre mission maternelle déjà au cénacle, priant avec les Apôtres dans l'attente de la venue de l'Esprit Saint (cf. Ac 1,14).

En ce Lundi où traditionnellement, notre diocèse fait écho à la fête de Pentecôte en manifestant le don de l'Esprit reçu à la Confirmation, que cette fête de Marie Mère de l'Église nous donne d'accueillir cet Esprit comme Marie l'a accueilli. N'était-elle pas présente en prière avec les Douze, personnifiant ainsi le peuple de Dieu, la nouvelle Ève totalement ouverte au don que Dieu ne cesse d'accorder à son Église ?

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE DIOCESAIN N°21 DU 23 MAI 2018

### LA CONFIRMATION

En cette période de l'année où beaucoup de communautés paroissiales célèbrent la Confirmation, les jeunes et les adultes concernés sont invités à écrire une lettre à l'évêque pour se présenter et exprimer leur désir de recevoir ce sacrement. La lecture de ces lettres écrites par les jeunes révèle ainsi une partie de leur vie, de leurs désirs, de leurs difficultés, de ce qui est important à leurs yeux. Revient en tête de ce qui compte pour eux : la famille. Elle est le lieu où ils disent se sentir aimés, soutenus, même si parfois, sont évoquées les difficultés de relation avec les parents... Certains vivant dans des familles « *recomposées* » mentionnent avec pudeur les séparations et l'éloignement de leur père ou de leur mère. Ils expriment souvent ce désir de ne pas décevoir leurs parents et de faire en sorte que leurs parents soient fiers d'eux, et pour cela, ils disent vouloir réussir leur vie, leurs études. Souvent revient également chez eux cette aspiration à aimer et à faire le bien autour d'eux, à rendre les autres heureux, faire du bien à ceux qui souffrent. Plus profondément encore, certains font état de leur désir de voir plus clair dans leur vie, de faire mûrir leur foi et ils attendent que l'Esprit Saint les aide à être plus proches de Jésus et de Dieu ; l'un d'eux écrit : « *J'aimerais être ce que le Seigneur veut que je sois !* ».

Ces jeunes font souvent preuve d'une grande honnêteté vis-à-vis d'eux-mêmes. Ils ne sont pas naïfs ! Écoutons-les : « *Pas facile de mener une vie Chrétienne* » ; « *J'ai peur de prier en public* » ; « *Parfois, j'ai la haine !* » ; « *Parfois, je doute, je perds la foi* » ; « *Je ne pense pas à Jésus* » ; « *Les non-croyants essaient de me faire arrêter de croire* » ; la question de la mort vient parfois les tourmenter lorsqu'ils sont confrontés au départ de ceux qu'ils aiment : « *Je me demande si un jour, je reverrai (tel membre de ma famille) qui est décédé !* »

Certains concluent leur lettre par une prière qui nous livre le trésor qui se cache au meilleur d'eux-mêmes : « *Esprit Saint, aide-moi à pardonner et à aimer, à obéir et à offrir* » ; « *Jésus, sache que je t'aime du plus profond de mon cœur* » ; « *Mon Dieu, guidez-moi et faites que je puisse ouvrir mon cœur* » ; « *J'aime l'Église* ».

Cet « *instantané* » dévoilant une petite partie de ce que vivent ceux qui ont écrit ces lettres doit nous interpeller sur le regard que nous portons sur « *les jeunes* ». Regardons d'abord ceux qui nous sont proches, et demandons-nous comment nous pouvons les écouter, les accueillir tels qu'ils sont, apprenons à les connaître mieux. Peut-être serons-nous surpris de découvrir patiemment et dans le respect de leur intimité les trésors que le Seigneur a déposés dans leur cœur. Il serait

dommage que l'évêque soit seul à partager ce trésor !

+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°22 DU 30 MAI 2018

##### FÊTE DIEU

Ce Dimanche, l'Église nous invite à célébrer la « *solemnité du corps et du sang du Christ* », fête plus connue sous les noms de « *Fête Dieu* » ou « *Fête du Saint Sacrement* ». Il s'agit pour nous de reconnaître et d'honorer plus particulièrement lors de cette fête la présence réelle de Jésus Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, de raviver en nous cet acte de foi qui nous fait proclamer la présence divine sous les apparences sensibles du pain et du vin consacrés au cours de la Messe. Cette fête est très ancienne puisqu'elle figure dans le calendrier liturgique de l'Église Catholique depuis l'année 1264. Pour les passionnés d'histoire, c'est le Pape Urbain IV qui institua cette fête, en un temps où quelques théologiens remettaient en cause la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.

Si pour nous, cette présence réelle est une évidence de foi, peut-on dire que nous en comprenons bien le sens ? Deux fausses compréhensions peuvent nous égarer. La première : ne voir dans l'hostie consacrée qu'un signe, un rappel sans plus, de la présence du Christ. La seconde : voir dans l'hostie consacrée un morceau de la chair de ce Jésus issu des entrailles de Marie sa mère. Alors ? Tenons ferme que c'est bien le Christ Jésus lui-même qui se donne dans l'Eucharistie et qui est présent dans l'hostie consacrée. Mais il y a plusieurs façons d'être présent :

- Il y a la présence physique de quelqu'un qui est assis à côté de moi, dans un bus ou une salle d'attente. Je peux le voir, le toucher.
- Il y a la présence d'un collègue de travail, de quelqu'un qui œuvre avec moi pour un même but, avec qui je collabore.
- Il y a la présence de ceux ou celles qui comptent dans ma vie, en couple, en famille, avec des amis, une présence qui unit les cœurs et éclaire ma vie.
- Il y a la présence de ceux que j'aime et qui sont absents, que je ne peux plus toucher parce qu'ils sont loin, ou ont déjà quitté ce monde... Leur présence est spirituelle, pourrait-on dire, et peut avoir pour moi une grande importance. Leur absence apparente ne m'empêche pas de me sentir uni à eux et de sentir leur présence.

Cette présence du Christ dans l'Eucharistie n'est pas la simple prolongation de la présence physique qu'avait autrefois Jésus auprès de ses disciples. Dans l'Eucharistie, Jésus est présent d'une façon nouvelle, depuis sa résurrection. Il a dit lors du dernier repas : « *Prenez et mangez, ceci est mon corps, prenez et buvez, ceci est mon sang* » ... Par le pain et le vin consacrés, Jésus se rend présent et se donne en nourriture, une nourriture qui donne la vie éternelle. Dans la messe, les membres de l'assemblée, fidèles et ministres, écoutant les lectures de la Bible, reçoivent la Parole qui est "*Pain de vie*", nourriture pour leur foi. Ils célèbrent ensuite l'action de grâces, l'eucharistie, et sont reçus dans le corps du Christ en communiant au "*pain de la vie*" et à la "*coupe du salut*".

Alors, prenons garde de ne jamais tomber dans la routine lorsque nous recevons le corps du Christ, nous risquerions de louper sa présence... une présence réelle !

+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°23 DU 6 JUIN 2018

##### SACRÉ CŒUR

Ce vendredi est célébrée dans l'Église la fête du Sacré Cœur de Jésus. Cette célébration devrait revêtir dans notre diocèse de Papeete et dans celui de Taiohae une importance particulière si l'on se souvient que ce sont des religieux des Sacrés Cœurs qui ont apporté la foi catholique dans nos îles, dans une de ses plus belles expressions, la dévotion au cœur Sacré de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie. Les paroisses du Sacré Cœur de Hitiaa, de Arue, de Napuka, l'ancienne église du Sacré Cœur d'Otepipi (Anaa), l'école maternelle et primaire, le collège et le lycée du Sacré Cœur de Taravao, et aux Marquises, la paroisse des Sacrés Cœurs de Hatiheu, les paroisses du Sacré Cœur de Haakuti, de Puamau et la paroisse Notre Dame du Sacré Cœur de Taaoa témoignent de la place que prenait la dévotion au cœur de Jésus dans le cœur de ces premiers missionnaires.

Que nous révèle donc le cœur du Christ ? Que si Jésus est Dieu, il est aussi homme, un homme qui a aimé et continue d'aimer comme Dieu nous aime, car l'amour du Christ est amour de Dieu. Les Écritures nous révèlent ce que Jésus éprouvait dans son cœur : amour, pitié, compassion. Jésus pleura devant la tombe de son ami Lazare, et les Juifs dirent : « *Voyez comme il l'aimait* » ; il fut saisi de compassion devant les foules harassées, comme des brebis sans berger ; il tressaillit de joie sous l'action de l'Esprit Saint en écoutant les apôtres à leur retour de mission ; il fut en colère, navré de l'endurcissement du cœur des Pharisiens lorsqu'il guérit l'homme à la main desséchée, et à Gethsémani, il dit à ses

disciples que son âme était triste à en mourir. Même une fois mort, Jésus, de son côté transpercé laissa s'ouvrir son cœur d'où jaillirent le sang et l'eau, source de vie et d'Esprit, réalisant ainsi ce qu'il avait proclamé à haute voix quelques jours plus tôt : « *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive... celui qui croit en moi !* » selon le mot de l'Écriture : « *De son sein couleront des fleuves d'eau vive* ».

Parler du cœur du Christ, c'est donc nous tourner vers ce qu'il y a de plus profond, de plus intime en lui, et c'est reconnaître que ce cœur est rempli du mystère d'amour de Dieu, que ce cœur de Jésus est le cœur de Dieu lui-même. Ce cœur transpercé continue de déborder d'amour pour nous, malgré l'obscurité de notre manque d'espérance, de nos infidélités et de nos aveuglements. Lorsque nous cherchons à savoir qui est Dieu, qu'il nous suffise de contempler le cœur transpercé du Christ pour y découvrir l'amour don, car Dieu se fait connaître grâce à son amour manifesté en son Fils Jésus Christ. Toute l'histoire du salut, tout l'Évangile nous parle de cet amour. St Paul ne dit pas autre chose lorsqu'il écrit aux Galates : « *Ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi* ».

Contempler le cœur du Christ, c'est entrer plus profondément dans le mystère du Christ, dans tout son être, sa personne en ce qu'elle a de plus intime et de plus essentiel : fils de Dieu, sagesse éternelle, principe de salut et de sanctification pour tous. Le cœur de Jésus est le siège de la miséricorde du Père qui a ouvert les trésors infinis de son amour et de son indulgence vis-à-vis des hommes, alors qu'ils étaient encore pécheurs !

Célébrer le cœur de Jésus nous invite donc à accepter l'invitation à le suivre et à aimer comme lui, à faire nôtres, les attitudes, les choix, et les œuvres qui l'ont conduit jusqu'à l'extrême, avoir son cœur transpercé sur la croix. Quelle attitude aurai-je face aux difficultés et aux blessures qui me font souffrir en contemplant le cœur de Jésus transpercé par la lance du soldat ? De quel amour puis-je aimer les autres, quand je réalise que l'amour de Dieu s'incarne et prend au sérieux la réalité souffrante des personnes ? Jusqu'où ira le don de ma vie et ma générosité, lorsque je vois mes semblables rejetés, méprisés ? Quel réconfort et quelle consolation apporterai-je aux affligés en voyant la blessure du côté du Christ ? A quelles tâches de réconciliation et de justice m'entraînera cette croix plantée dans le cœur de Jésus ?

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°24 DU 13 JUIN 2018**

##### **ÉSOPE**

Esope, vous connaissez ? C'est un esclave qui vivait en Grèce plus de 500 ans avant Jésus Christ. C'était aussi un sage. Un jour, son maître lui demanda de préparer à manger la meilleure chose qui soit, et Esope lui cuisina de la langue... Le lendemain, son maître lui demanda de préparer la pire chose qui soit, et Esope cuisina de nouveau de la langue ! La langue, capable de produire dans les relations humaines le meilleur comme le pire... Dans la Bible, le livre du Siracide parlant du bavardage causé par la langue met en garde : « *Celui qui maîtrise sa langue vivra sans conflit... Ne répète jamais les on-dit... Ne colporte de racontars ni devant ton ami ni devant ton ennemi... Qui parle trop se rend insupportable, qui se croit tout permis devient odieux...* » (Sir, chapitre 19 et 20) Plusieurs siècles après Esope et le livre du Siracide, ne faut-il pas reprendre leur enseignement pour l'appliquer à ce qu'on pourrait appeler une extension de la langue, les « *réseaux sociaux* » ? Ils sont ce que nous en faisons : un instrument qui rapproche les personnes, qui entretient les relations, qui informe, qui donne de partager les expériences, qui rejoint ceux et celles qui sont seuls ou isolés, malades... un instrument qui permet de faire part de projets, de rêves... Ce peut être le lieu de débats d'idées enrichissants etc... Mais il arrive aussi que cet instrument soit utilisé pour déverser la méchanceté, la rancune, pour régler ses comptes, pour salir autrui, laisser libre cours à ce qu'il y a de pire en l'être humain, clouer au pilori, non par souci de vérité mais pour anéantir... Entendons-nous bien. Il est inévitable qu'il y ait des conflits, des désaccords, des litiges... entre personnes. Les conflits et les oppositions peuvent donner lieu à des débats d'idées, dans le respect des personnes, mais souvent, ils donnent lieu à des « *lynchages* » par réseau social interposé, sans aucun respect de son opposant. Faut-il que nous ayons si peu confiance en l'autre pour tout de suite porter l'affaire sur la place publique, au risque d'envenimer les choses, au lieu de chercher des voies de réconciliation ou tout au moins de dialogue, sans pour cela ameuter le ban et l'arrière ban ? Qui est le plus courageux ? Celui qui se cache derrière une opinion publique qu'il cherche à mettre de son côté en se présentant comme victime ou celui qui ose rencontrer son opposant pour essayer de trouver une issue ? Si nous voulons être de vrais disciples de Jésus Christ, rappelons-nous le commandement de l'amour et de la charité, il n'est pas à option. Allons plus loin : qui aujourd'hui se confesse d'avoir utilisé tel réseau social pour avoir médit ou calomnié son prochain ? Cela vaut pour tous les baptisés, quelle que soit leur place et leur responsabilité dans l'Église. Il est temps de réveiller notre conscience et de bien réfléchir à l'usage que nous faisons de ces réseaux sociaux, et de notre langue ! Il n'est jamais trop tard. Ces réseaux peuvent être de magnifiques moyens de témoigner de l'Amour que nous devons porter à notre prochain. N'en faisons pas des instruments de division et de démolition. Nous courrons alors le risque de donner parfois une bien piètre image de l'amour et de la charité fraternelle qui doivent régner dans nos communautés Chrétiennes !

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE DIOCESAIN N°25 DU 20 JUIN 2018

### FÊTE DES PÈRES

Dimanche dernier, les papas étaient à l'honneur à l'occasion de la fête des pères. « *Petit Papa, c'est aujourd'hui ta fête...* » nous dit la chanson reprise autrefois par les enfants. Mais une fois passé ce jour, il faut bien admettre que l'image du père dans la vie quotidienne se trouve souvent malmenée par des difficultés. Dans la réalité, l'image du père est menacée sur plusieurs aspects :

- Constat de la défaillance de la fonction paternelle, liée à l'affaiblissement de la structure familiale. Aujourd'hui, de plus en plus d'enfants grandissent sans père.
- Constat de la contestation de l'autorité paternelle.
- Constat d'une dégradation de l'image du père lorsque celui-ci se révèle indigne dans son comportement vis-à-vis de ses enfants (violence, alcool, inceste...).
- Apparition de modes de filiation grâce à la science et aux manipulations génétiques où l'image du père « *géniteur* » est mise à mal.

Lorsque nous évoquons « *Dieu notre Père* », il convient d'être conscient des problèmes de compréhension que cela peut engendrer :

- Nommer Dieu « *père tout puissant* » peut laisser penser qu'il s'agit d'un dictateur aux décisions arbitraires et sans appel, d'un gendarme prêt à punir ceux qui ne lui obéissent pas !
- Nommer Dieu « *créateur* » fait surgir tout le problème de la création telle que la science peut nous le présenter aujourd'hui et provoquer ainsi un conflit entre foi et science.
- Nommer Dieu « *père* » enferme celui-ci dans une masculinité que certains jugent préjudiciable à la dignité qu'il convient d'accorder à l'Homme et à la Femme. Dieu n'est-il pas Père et Mère ?

Rappelons quelques éléments permettant de préciser ce qui fait d'un homme un père : un père n'existe que parce qu'il a un enfant. Et c'est le jour où l'enfant l'appelle « *papa* » que cet homme devient véritablement père ! Il est celui qui, avec la mère, transmet la vie. Mais il transmet plus que la vie, il transmet l'amour ! Il ne suffit pas de donner sa semence pour être père. Il faut être prêt à tout donner à son enfant : la vie, l'amour, le nom, la confiance, l'éducation aux valeurs humaines et spirituelles, la croissance, la protection, en un mot, tout ce dont un enfant a besoin pour grandir. Il transmet sa Foi lorsqu'il est croyant. Le père est le modèle que l'enfant a sous les yeux, il est celui qui sauve son enfant lorsque celui-ci est menacé et n'a pas la force de faire face tout seul ! Le père est celui qui relève son enfant lorsqu'il est tombé, qui l'aide et l'accompagne pour lui apprendre à voler un jour de ses propres ailes et à vivre sa vie d'adulte...

Voilà un carnet de route bien exigeant pour celui qui veut être père, mais l'amour est exigeant lorsqu'il est don. Alors, que notre Père du ciel donne à tous les pères de la terre d'être ou devenir des pères selon son cœur !

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE DIOCESAIN N°26 DU 27 JUIN 2018

### AUTONOMIE

Ce Vendredi 29 Juin sera célébré le 34<sup>ème</sup> anniversaire de l'Autonomie de la Polynésie Française. Dans son article « *autonomie* », Wikipedia la désigne comme « *une situation dans laquelle l'administration locale dispose de nombreux pouvoirs, en matière de culture, d'éducation, de développement économique, mais où elle dépend d'un autre pour certaines compétences, généralement les affaires étrangères, la défense et la monnaie* ». Cette situation politique ne fait pas l'unanimité, nous le savons, mais elle est celle qui prévaut actuellement. Chacun a droit au respect de ses opinions, et comme dans tous les pays qui se réclament de la démocratie et de l'état de droit, le débat, lorsqu'il respecte les personnes, et lorsqu'il recherche l'intérêt général de la société et le souci des plus démunis peut contribuer à une réflexion plus approfondie sur l'avenir de la société.

Mais pour l'heure, cette célébration pourrait être une belle occasion de nous rassembler au-delà de nos différences, de nous mobiliser chacun à notre niveau, pour poursuivre le chantier de construction d'une Polynésie plus fraternelle, plus solidaire, d'une Polynésie qui croit à son avenir et ouvre à ses familles et à sa jeunesse des perspectives encore meilleures. En effet, notre Église ne saurait rester en dehors de cette occasion de fête. Comme le rappelle le texte du Concile Vatican II « *L'Église dans le monde de ce temps* » au n°76, §2 et 3 : « *L'Église... ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique... La communauté politique et l'Église sont indépendantes l'une de l'autre et autonomes. Mais toutes deux, quoi qu'à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Elles exerceront d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront davantage entre elles une saine coopération...* » En tant que disciples de Jésus Christ qui a pris à bras le

corps notre condition humaine, et qui a dit : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », nous ne pouvons désertier ce qui fait la vie de nos frères et sœurs, de notre société, à tous les niveaux de responsabilité et de décision. Que cette fête de l'autonomie soit pour chacun l'occasion de se demander ce qu'il fait, au nom de sa foi en Dieu et de sa foi en l'Homme pour le bien et l'avenir de notre Fenua.

+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°27 DU 4 JUILLET 2018

##### SYNODE DES JEUNES

Synode : « Le mot synode est formé du grec *odos* (chemin) et *sun* (ensemble). Il signifie "faire route ensemble" mais également "franchir un même seuil", "habiter ensemble", donc se réunir... Il réunit des représentants de l'épiscopat désignés par des conférences épiscopales ainsi que des cardinaux, des évêques, des religieux, des recteurs et des dirigeants de mouvements et d'associations nommés par le pape en qualité de pères synodaux et d'experts. On y réfléchit sur la situation et divers problèmes de l'Église ». (Article « Qu'est-ce qu'un synode ? » sur le site La croix – Croire). Le prochain synode des évêques se tiendra à Rome, du 3 au 28 Octobre prochain sur le thème « Les jeunes, la Foi et le discernement vocationnel ». Interpellant les jeunes du monde entier pour la préparation de ce synode, le Saint Père leur dit : « Chers jeunes, vous êtes une prophétie de paix et de réconciliation pour toute l'humanité. Je ne me lasserai jamais de le répéter : n'élevez pas de murs, construisez des ponts ! Unissez les rivages des océans qui vous séparent par l'enthousiasme, la détermination et l'amour dont vous êtes capables. Enseignez aux adultes, dont le cœur s'est souvent endurci, à choisir la voie du dialogue et de la concorde, pour transmettre à leurs enfants et à leurs petits-enfants un monde plus beau et plus digne de l'Homme... L'Église et le monde ont besoin de vous pour rajeunir ».

Dans la synthèse reprenant ce qu'exprimèrent plus de 15 000 jeunes croyants et non-croyants des 4 coins du monde - parmi lesquels les jeunes du diocèse de Papeete - figurent quelques points (parmi d'autres) qui méritent toute notre attention :

L'impact des scandales qui ont mis à mal la confiance dans l'institution Église et ses représentants. Cet impact doit nous interpellier sur la responsabilité de chaque baptisé et sur la

- façon dont nous mettons en accord nos paroles et nos actes. Il ne suffit pas de dire « Seigneur, Seigneur... », le Christ nous attend dans la fidélité de nos actions, de nos comportements aux valeurs de l'Évangile et dans le rejet de tout ce qui pourrait être cause de scandale dans nos communautés.
- L'importance des témoins, témoins véritables qui vivent leur foi de façon authentique et qui, par leur relation au Christ donnent aux autres le désir de le rencontrer et de mieux le connaître
- Le désir d'une Église accueillante, joyeuse, crédible, capable de transmettre un message de vie, capable d'ouvrir des chemins de réconciliation et de communiquer avec tous.
- Le désir de combattre la violence, l'injustice sociale, le mépris des plus faibles et de promouvoir la solidarité, la liberté, l'amour et la confiance. Désir également de promouvoir la préservation de la création et de sauvegarder la nature et l'environnement.

Si nous voulons que les jeunes de nos îles Polynésiennes trouvent ou gardent leur place dans notre Église, nous ne pouvons rester sourds à leurs désirs et à leurs appels. Ce synode veut leur donner la parole pour qu'ils partagent leurs expériences et leurs espérances. Si nous voulons les accompagner et nous préparer à cet événement d'Église, tous, jeunes et adultes, prenons à notre compte cette prière proposée par le Pape François :

« Seigneur Jésus, ton Église qui chemine vers le synode tourne son regard vers tous les jeunes du monde. Nous te prions qu'avec courage, ils prennent en main leur vie, qu'ils aspirent aux choses les plus belles et les plus profondes et qu'ils conservent toujours un cœur libre.

Aide-les à répondre, accompagnés par des guides sages et généreux, à l'appel que tu adresses à chacun d'entre eux, pour qu'ils réalisent leur projet de vie et parviennent au bonheur. Tiens leur cœur ouvert aux grands rêves et rends-les attentifs au bien des frères. Comme le disciple bien aimé, qu'ils soient eux aussi au pied de la croix pour accueillir ta Mère, la recevant de toi en don. Qu'ils soient les témoins de ta résurrection et qu'ils sachent te reconnaître, vivant à leurs côtés, annonçant avec joie que tu es le Seigneur – Amen »

+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°28 DU 11 JUILLET 2018

« SOYEZ DANS LA JOIE ET L'ALLEGRESSE »

En Avril 2018 était publiée l'exhortation apostolique « *La joie et l'allégresse* » du Pape François. Ceux et celles qui liront ce document y trouveront un appel à la sainteté que nous adresse le Christ, nous invitant par ce biais à ne pas nous contenter d'une vie chrétienne médiocre, sans relief, banale et sans consistance. Mais dès le n°2 du texte, le Saint Père nous rassure : « *Il ne faut pas s'attendre, ici, à un traité sur la sainteté, avec de nombreuses définitions... ou avec des analyses... concernant les moyens de sanctification* ». Quel est alors le propos du Pape François dans ce document ? « *Mon humble objectif, c'est de faire résonner une fois de plus l'appel à la sainteté, en essayant de l'insérer dans le contexte actuel, avec ses risques, ses défis et ses opportunités* ».

Dans le premier chapitre, le Pape lance un appel à la sainteté pour tous, car tous nous sommes appelés à la sainteté. Mais comprenons bien cet appel. Il ne s'agit pas d'imiter les saints mais d'inventer notre propre chemin. En effet, à côté des saints reconnus par l'Église existent de nombreux saints et saintes ayant cherché à vivre l'Évangile dans la discrétion et l'humilité...et qui ne figurent pas dans les calendriers, cette multitude que nous honorons à la fête de la Toussaint. « *Nous sommes tous appelés à être des témoins, mais il y a de nombreuses formes...de témoignage* » (n°11)

Le chapitre 2, peut-être le moins facile, fait état de deux ennemis de la sainteté : croire que la connaissance appuyée sur la raison et le sentiment suffisent à rendre compte du mystère de la foi. Par cette attitude, le risque est de limiter les données de la foi à ce que nous en comprenons. On ne fait confiance qu'à sa propre façon de comprendre, on considère que sa propre vision de la réalité est la perfection. On utilise la religion à son propre bénéfice, au service de nos raisonnements. On devient alors incapable de s'ouvrir au questionnement et à la remise en cause... Le deuxième ennemi se cache dans cette idée que seule compte la volonté humaine, comme si elle était quelque chose de pur, de parfait, de tout puissant ! C'est ignorer que tous ne peuvent pas tout. C'est refuser de reconnaître nos limites et nos faiblesses, ce qui a pour conséquence d'empêcher la grâce de Dieu d'agir en nous... C'est oublier que seule la grâce de Dieu nous sauve, et non pas nos actions, comme le pensaient les Pharisiens !

Dans le chapitre 3, le Pape rappelle que la sainteté passe par la charité dans l'esprit des béatitudes dont il fait un commentaire limpide (n° 67 à 94). Le critère de cette sainteté se trouve dans le texte de Matthieu 25 : « *J'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif...* »

Le 4° chapitre est l'occasion pour le Saint Père de nous redire la joie de l'Esprit Saint qui devrait habiter le cœur de chaque croyant.

Le chapitre 5 aborde la question du combat contre les forces du mal qu'il faut mener dans la vigilance et le discernement, avec une invitation concrète à l'examen de conscience quotidien.

Faisons notre la conclusion de ce document telle que le Saint Père la formule au dernier numéro (n°177) : « *Demandons à l'Esprit Saint d'infuser en nous un intense désir d'être saint pour la plus grande gloire de Dieu et aidons-nous les uns les autres dans cet effort. Ainsi, nous partagerons un bonheur que le monde ne pourra nous enlever !* »

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°29 DU 18 JUILLET 2018**

#### **« ON A GAGNÉ ! »**

Oui, difficile d'ignorer cette victoire des Bleus ! Difficile aussi d'ignorer l'enthousiasme, la ferveur populaire qui ont secoué, motivé et enthousiasmé les foules, depuis les Champs Élysées jusqu'à Papeete ! Il vaut la peine de se demander ce que signifie cet embrasement populaire, ce qu'il révèle, ce qu'il exprime. Faire rêver les gens, les rassembler de tous horizons, les faire bouger ensemble, les faire regarder dans une même direction... Le déclencheur ? Une équipe et son entraîneur qui remportent la coupe du monde, alors qu'au début de cette coupe du monde, seuls 8 % des Français croyaient en leur victoire ! Cela n'a pas empêché nos joueurs de mener à bien leur projet, preuve que le soutien d'une majorité n'est pas un obstacle pour réussir, du moment que ceux qui mènent ce projet y croient !

Et c'est précisément parce qu'ils y ont cru jusqu'au bout que nos « *Bleus* » ont remporté la victoire, devenant ainsi un symbole de ce qu'est capable d'accomplir une équipe soudée, solidaire, déterminée. L'acteur Omar Sy dans une lettre publiée dans le journal « *Le Parisien* » évoque ces joueurs en qui il voit des « *porteurs de beaucoup de symboles : l'unité, la diversité, l'espoir, l'ambition, la jeunesse* ». Beaucoup l'ont compris qui se sont rassemblés pour vivre et fêter cet événement à l'unisson des cœurs, et qui pour un temps, ont fait voler en éclat les séparations liées aux appartenances communautaristes, idéologiques ou sociales. Ces joueurs, cette équipe ont donné à voir ce qu'il était possible de faire lorsqu'on laissait de côté les doutes et les divisions, la conduite « *le pied sur le frein* » et qu'on s'ouvrait à la vertu du dépassement de soi, de la confiance en soi, de l'effort et de la primauté du travail en équipe...

Et Dieu, dans tout ça ? Le magazine sportif « *L'Equipe* » de Mars 2017 évoque ce témoignage d'Olivier Giroud : « *Il m'arrive de prier en plein match. Parfois, tout ne va pas comme tu voudrais, tu sollicites l'aide de Jésus. Ça me fait du bien pour me reconcentrer, me focaliser sur l'essentiel. Lui parler me permet de faire le vide. Ça ne dure que quelques secondes, mais ça m'aide à évacuer ma frustration* »... signe qu'aucune activité humaine, même le sport, n'est étrangère au domaine de la Foi. Le Christ ne donne pas la victoire au score, certes, mais il est présent dans la vie des joueurs qui le lui demandent.

Plus encore, le « dicastère » (sorte de ministère au Vatican) pour les Laïcs, la famille et la vie vient de publier le 1<sup>er</sup> Juin 2018 un document ayant pour objet les perspectives chrétiennes sur le sport et la personne humaine. Dans le message d'introduction à ce document, le Pape François écrit : « *Le sport est un lieu de rencontre où les personnes de tout niveau, de toute condition sociale s'unissent pour obtenir un résultat commun. Dans une culture dominée par l'individualisme... le sport est un environnement privilégié autour duquel les personnes se rencontrent sans distinction de race, sexe, religion ou idéologie... Nous savons comment les nouvelles générations regardent et s'inspirent des sportifs ! C'est pourquoi la participation de tous les sportifs... est nécessaire, pour que ceux qui font partie du monde du sport soient un exemple de vertus comme la générosité, l'humilité, le sacrifice, la constance et l'allégresse* ». La façon dont les foules et les médias ont acclamé les « Bleus » et leur victoire laisserait elle à penser que notre Saint Père a vu juste ?

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE DIOCESAIN N°30 DU 25 JUILLET 2018

### ÉTATS GÉNÉRAUX

Du jeudi 26 au samedi 28 Juillet se déroulent dans les locaux de l'ISEPP les « États Généraux des Katekita ». Qu'est-ce à dire ? Cette rencontre va regrouper près de 120 Katekita, nom donné aux laïcs engagés au service la vie de leur communauté chrétienne locale, qui ont été formés et officiellement investis par l'évêque pour servir ces communautés. Si l'on regarde du côté des statistiques, ils sont actuellement 162 répartis sur tout le diocèse : 100 pour les Iles du Vent, 10 pour les Iles sous le Vent, 48 pour les Tuamotu-Gambier et 4 pour les Australes. Si leur mission à Tahiti et Moorea est de seconder les prêtres et les diacres dans la vie de la paroisse, elle revêt dans les communautés sans prêtre résident (ISLV, Tuamotu, Gambier, Australes) une importance particulière, car ils ont mission entre autre d'animer temps de prière et offices du dimanche, d'assurer le bon fonctionnement des équipes de catéchèse enfants et adultes, de gérer les difficultés que peut rencontrer leur communauté, de veiller à l'entretien des locaux, d'accompagner les malades et les familles frappées par un deuil, tout cela en lien avec le prêtre qui a la charge canonique de leur paroisse mais n'est présent sur place que quelques jours dans l'année.

C'est à M<sup>gr</sup> Michel COPPENRATH que revient le mérite d'avoir pris conscience, dès 1970, de l'importance d'organiser ce ministère de Katekita. Il lui était alors impossible, et c'est toujours vrai, de nommer un prêtre à demeure dans chaque île. Pour que ne disparaisse pas la semence de l'Évangile semée par les premiers missionnaires, et que les fidèles puissent se rassembler pour prier et célébrer, il fallait donc former des laïcs habitant et travaillant sur place afin qu'ils deviennent capables d'accompagner ces communautés et d'assurer leur fonctionnement jour après jour. Pour cette formation furent donc créées les premières « Écoles de Juillet ». Depuis 48 ans, ces écoles ont formé plus de 200 Katekita qui ont exercé ou exercent leur mission de façon bénévole. Ainsi prit forme cette institution des Katekita que beaucoup de diocèses nous envient et qui donne aux laïcs une place particulière dans la vie de notre Diocèse. Qu'il soit ici permis de les remercier pour leur dévouement, leur fidélité, leur esprit de service pour le bien et la croissance des communautés où ils exercent. Mais en 48 ans, le monde bouge, la société se transforme partout, l'Église fait face à de nouvelles situations, à de nouveaux défis et cherche sans cesse comment trouver un langage renouvelé pour cette « nouvelle évangélisation » dont parlait S<sup>t</sup> Jean Paul II. Tout cela a un impact et des répercussions sur la mission des Katekita. C'est pourquoi le moment semble venu de faire le point, de voir comment est vécu ce service de Katekita aujourd'hui et de réfléchir aux moyens permettant un meilleur service de l'Évangile : Katekita et vie de famille, Katekita et vie de prière, Katekita et réalités sociales, Katekita, pouvoir et service, Katekita et catéchèse, autant d'aspects qui seront débattus pendant ces trois jours de rencontre grâce à des temps d'atelier et d'assemblées.

Sans préjuger des fruits de ce temps fort de notre diocèse, réjouissons-nous déjà de l'espérance qu'il suscite chez nos Katekita. Que par la grâce et la puissance de l'Esprit Saint, soit ainsi renouvelé l'élan missionnaire qui rend notre Église vivante et capable de poursuivre sa route pour le service des hommes et des femmes de notre temps !

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE DIOCESAIN N°31 DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2018

### ÉCOLES DE JUILLET

En ce jeudi 2 août où nous célébrerons la clôture des « écoles de Juillet » par la messe d'investiture, il est réconfortant de constater combien ces écoles mobilisent laïcs, diacres et prêtres pour donner un souffle renouvelé à notre Église diocésaine. La disponibilité, le temps consacré, les énergies déployées, le désir de se former, les temps de partage et de prière, les services rendus, et, cette année, ce temps fort diocésain que furent les « États Généraux des Katekita », autant

de signes positifs qui nous invitent à croire que l'Esprit est bien à l'œuvre dans les cœurs pour l'accomplissement de la mission de l'Église reçue du Christ.

Mais cette présence de l'Esprit ne saurait nous aveugler sur les dangers qui nous guettent comme ils ont été présents dans la vie des Apôtres. Quelles sont ces tentations ?

- Tentation de l'exclusivisme et du monopole : « *Jean prit la parole et dit : "Maître, nous avons vu quelqu'un expulser les démons en ton nom, et nous voulions l'empêcher parce qu'il ne te suit pas avec nous !"* » (Lc 9,49) Jésus ne le suit pas dans cet exclusivisme du groupe ! Personne n'est propriétaire exclusif de la Bonne Nouvelle. L'Esprit souffle où il veut !
- Tentation du plafonnement : jusqu'où peut-on aller dans la mise en pratique de l'Évangile ? C'est la question de Pierre au sujet du pardon : « *Combien de fois dois-je pardonner ? Jusqu'à 7 fois ?* » (Mt 18,21) C'est le piège du quantitatif !
- Tentation de vouloir être le plus grand, le premier, le plus important : « *ma mission, ma place est plus importante que la tienne !* » C'est la discussion des apôtres après la 2<sup>e</sup> annonce de la passion en Mc 9, 30. C'est aussi l'enseignement que donne Jésus en Mc 10, 43 : « *Ne faites pas peser votre puissance sur les autres, comme font les grands de ce monde... Celui qui voudra devenir grand parmi vous sera votre serviteur, et celui qui voudra être le premier parmi vous sera l'esclave de tous !* » (On ne choisit pas celui dont on veut être serviteur : Jésus invite les disciples à se faire esclaves DE TOUS)
- Tentation de solliciter la « *punition divine* » en cas d'échec ou de difficulté. Alors que Jésus n'est pas accueilli dans un bourg de Samarie, les apôtres demandent : « *Veux-tu que nous ordonnions au feu de descendre du ciel et de les consumer ?* » (Lc 9, 54) Devant l'échec, Jacques et Jean demandent la punition divine !!! Jésus les réprimande. Dieu ne punit pas ! Et si mon frère vient à pécher ? « *Reprends le seul à seul... S'il n'écoute pas, prends encore avec toi un ou deux autres... S'il refuse d'écouter, dis-le à la communauté... Et s'il refuse d'écouter la communauté, qu'il soit pour toi comme le païen et le publicain* » (Mt 18, 15). Que l'on se souvienne alors de la façon dont Jésus a traité le païen, le publicain, le pécheur !!!

Les écoles de Juillet sont terminées, la mission continue. Puisse l'Esprit Saint nous tenir tous en éveil sur ces tentations. Que ceux et celles qui ont vécu cette expérience des « *écoles de la Foi* » et ceux qui ont le désir de servir l'Église se trouvent fortifiés contre ces dangers, fortifiés pour poursuivre leur route avec un plus ardent désir de vivre ensemble cette mission dans la fidélité au Christ.

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

## **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°32 DU 8 AOUT 2018**

### **TU NE TUERAS PAS**

Le livre de l'Exode, en 20,13, nous rapporte le 6<sup>e</sup> commandement du Décalogue donné par Yhvh à Moïse : « *Tu ne tueras pas* ». Ce commandement affirme le droit essentiel et fondamental de tout être humain à la vie. Il vise à garantir ce droit contre toute tentative arbitraire et délictueuse. L'homicide est l'acte le plus négatif que puisse commettre l'Homme contre l'un de ses semblables. La conscience humaine le réprouve et le condamne de façon unanime. Dans la Bible, la vie appartient à Dieu et à lui seul, et chaque personne est à l'image de Dieu. Cependant, dans les 47 emplois que fait l'AT de ce verbe « *tuer* », aucun ne se réfère à la peine de mort ni à l'acte de tuer pendant une guerre. Il n'est pas non plus utilisé pour exprimer une action de Dieu ni pour donner la mort à un animal. D'autres verbes sont utilisés dans ces cas-là. L'interdiction de tuer exprimée dans ce 6<sup>e</sup> commandement concerne donc théoriquement les homicides volontaires. On peut donc dire que ce 6<sup>e</sup> commandement interdit l'homicide illégal, arbitraire. La peine de mort et le droit de guerre n'étaient donc pas compris dans ce commandement.

Sans entrer dans les débats concernant les excès commis par l'Institution dans le passé (inquisition, évangélisation par la menace des armes etc...), l'Église acceptait comme un « *moindre mal* » le recours à la peine de mort tel que prévu dans la législation de nombreux pays. Mais dans son Discours à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la publication de la Constitution apostolique *Fidei depositum* par laquelle Jean-Paul II avait promulgué le Catéchisme de l'Église Catholique, le Pape François a demandé de reformuler l'enseignement sur la peine de mort. Le Saint Père rappelait que « *de nos jours, la peine de mort est inadmissible, quelle que soit la gravité du délit commis par le condamné* ». Quels qu'en soient les modes d'exécution, cette peine « *implique un traitement cruel, inhumain et dégradant* ». En outre, on doit s'y opposer « *face au défaut d'appréciation du système judiciaire et à la possibilité de l'erreur judiciaire* ». Dans cette optique, le Pape François a demandé une révision de la formulation du Catéchisme de l'Église Catholique sur la peine de mort, de manière à affirmer que « *quelle que puisse être la gravité de la faute commise, la peine de mort est inadmissible, car elle attente à l'inviolabilité et à la dignité de la personne* ».

Dans une lettre adressée aux évêques par le Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi en date du 1<sup>er</sup> Août 2018 (voir PKO du 5 août 2018), a été promulguée la nouvelle formulation du numéro 2267 du Catéchisme de l'Église Catholique concernant la peine de mort. En voici le texte : « *2267. Pendant longtemps, le recours à la peine de mort de la part de l'autorité légitime, après un procès régulier, fut considéré comme une réponse adaptée à la gravité de certains délits, et un*

*moyen acceptable, bien qu'extrême, pour la sauvegarde du bien commun.*

*Aujourd'hui on est de plus en plus conscient que la personne ne perd pas sa dignité, même après avoir commis des crimes très graves. En outre, s'est répandue une nouvelle compréhension du sens de sanctions pénales de la part de l'État. On a également mis au point des systèmes de détention plus efficaces pour garantir la sécurité à laquelle les citoyens ont droit, et qui n'enlèvent pas définitivement au coupable la possibilité de se repentir.*

*C'est pourquoi l'Église enseigne, à la lumière de l'Évangile, que "la peine de mort est une mesure inhumaine qui blesse la dignité personnelle" et elle s'engage de façon déterminée, en vue de son abolition partout dans le monde ».*

*Saluons cette prise de décision courageuse qui nous invite à découvrir plus profondément ce que signifie véritablement « être disciple de Jésus Christ ».*

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°33 DU 15 AOUT 2018**

#### **VOUS AVEZ DIT « ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE »**

En cette période de rentrée scolaire, il n'est pas sans intérêt pour notre diocèse de rappeler la présence de l'Enseignement Catholique comme partenaire dans le projet d'éducation des enfants et des jeunes, partenaire à part entière aux côtés de tous ceux qui œuvrent à cette noble tâche. Reconnu par les pouvoirs publics, l'Enseignement Catholique ne présente de raison d'être que s'il apporte bel et bien, dans le déploiement de son projet chrétien d'éducation, une contribution particulière au système d'éducation en Polynésie. Si nos établissements scolaires se bornaient à faire la même chose que leurs homologues de l'enseignement public, et de la même manière qu'eux, alors ils seraient des établissements « privés », non des établissements catholiques. Nous pouvons donc nous demander sur quoi se fonde ce caractère propre qui définit la spécificité de l'Enseignement Catholique. La réponse se trouve d'abord dans la pensée de l'Église sur l'importance de l'école telle qu'elle a été exprimée lors du Concile Vatican II.

Le Concile Vatican II en sa « déclaration sur l'Éducation Chrétienne » (n°5) nous dit : « *Entre tous les moyens d'éducation, l'école revêt une importance particulière ; elle est spécialement, en vertu de sa mission, le lieu de développement assidu des facultés intellectuelles ; en même temps, elle exerce le jugement, elle introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, elle promeut le sens des valeurs, elle prépare à la vie professionnelle, elle fait naître entre les élèves de caractère et d'origine sociale différents un esprit de camaraderie qui forme à la compréhension mutuelle. De plus, elle constitue comme un centre où se rencontrent pour partager les responsabilités de son fonctionnement et de son progrès, familles, maîtres, groupements de tous genres créés pour le développement de la vie culturelle, civique et religieuse, la société civile et enfin toute la communauté humaine.* » Le texte du Concile poursuit en précisant que c'est par l'école catholique en particulier que la présence de l'Église se manifeste dans le domaine scolaire. Plus encore, par son caractère propre, l'école catholique se doit « *de créer en ses établissements, une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité* » (Déclaration du Concile sur l'éducation Chrétienne n°8). La création et la mise en place de ces établissements ne saurait en aucun cas être interprétée comme une décision de replis sur soi, de renfermement de l'Église dans un ghetto coupé de la réalité du monde. L'école Catholique ne peut être fidèle à sa mission et au Christ Jésus que si elle reste ouverte sur le monde, sur le progrès de la société. L'école catholique, appelée à accomplir la mission du peuple de Dieu doit servir ainsi au dialogue entre l'Église et la communauté humaine pour le bien de l'une et de l'autre.

Qu'en est-il aujourd'hui de ce caractère propre qui caractérise l'Enseignement Catholique ? Le secrétariat général de la conférence des évêques de France a publié en Février 2016 un document intitulé « Ré-enchanter l'école ». Ré-enchanter : non pas en agitant une baguette magique comme le ferait Merlin l'enchanteur, mais ré-enchanter comme « réunir », comme « réveiller », comme « révéler », comme restaurer le sens au cœur du quotidien, faire naître tous les possibles en redonnant confiance en l'avenir et en notre capacité d'agir sur le réel. Parmi les accents importants, il faut souligner celui qui invite l'Enseignement catholique à prendre davantage conscience « *du besoin d'un élan partagé, d'un souffle rassembleur, d'un cap mobilisateur... Oui, le travail éducatif devient chaque jour un peu plus difficile en raison de toutes les crises et de toutes les fragilisations à l'œuvre dans notre société. Tout cela, les parents, les éducateurs, les professeurs et les chefs d'établissement le vivent au quotidien, sans avoir toujours le temps ni l'espace du partage et du ressourcement. Mais précisément, raison de plus pour oser rêver ! Pour lever les yeux, pour respirer, pour croire ensemble en l'avenir et pour le dessiner* » (« Ré-enchanter l'école » - Documents Episcopat n°2 – 2016 p.13). Les enjeux actuels sont de taille : éducation à l'intériorité et éveil à la dimension spirituelle ; prise en compte de l'altérité sous toutes ses formes ; formation morale et au sens de la responsabilité et de l'engagement ; pratiques pédagogiques propices à la coopération ; dialogue entre les savoirs ; recherche de ce qui donne sens aux connaissances ; éducation à la liberté ; ouverture à la sensibilité et à la beauté ; prise en compte des questions posées par le développement du numérique ; lien avec les familles ; réflexion sur la manière d'appliquer les programmes scolaires en vigueur qui fasse grandir l'humanité dans la personne de chaque élève ; éducation affective... En résumé, vouloir ré-enchanter l'école, c'est vouloir œuvrer à la vie d'une école catholique

toujours en accord avec le message du Christ, car c'est bien le Christ qui est le fondement du projet éducatif de l'école catholique.

Mais ne nous méprenons pas. Il ne s'agit pas d'établir des écoles qui ne seraient composées que de catholiques, ce serait contraire à la mission d'accueil de tous. Il ne s'agit pas non plus de constituer une microsociété repliée sur elle-même. Ce serait contradictoire avec les exigences d'ouverture au monde que l'Église entend se donner à elle-même. La perspective de l'école catholique doit être toujours plus pleinement habitée par les vertus d'hospitalité, de partage, de fraternité et d'espérance, soucieuse de vivre la miséricorde. Pour cela, l'Église entend bien travailler en accord avec tous les partenaires officiels de l'éducation nationale et territoriale, elle attend d'eux une franche collaboration sans arrière-pensée car c'est bien l'avenir de notre jeunesse et de notre Fenua qui est en jeu...

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°34 DU 22 AOUT 2018**

##### **ÉGLISE ET PÉDOPHILIE**

À l'heure où l'Église est à nouveau éclaboussée par un scandale de pédophilie affectant gravement quelques diocèses des États Unis, nous ne pouvons que nous associer à la volonté du S' Père de voir mise en œuvre cette politique de « *tolérance zéro* » qu'il demande à tous les responsables de l'Église. Rappelons ici ce que demande le document relatif à la formation des séminaristes publié en Décembre 2016. En voici le texte : « *Protection des mineurs et accompagnement des victimes de pédophilie* :

*N° 202. Ne pas admettre des personnes ayant été coupables, accompagner ceux qui ont été victimes, donner des cours sur la protection des mineurs*

*La plus grande attention devra être portée à la question de la protection des mineurs et des adultes vulnérables, en veillant avec soin à ce que ceux qui demandent l'admission dans un séminaire ou une maison de formation, ou qui déjà présentent leur demande pour recevoir le sacrement de l'Ordre, ne soient en aucune façon impliqués dans des délits ou des situations problématiques dans ce domaine.*

*Les formateurs devront assurer un accompagnement personnel, spécial et adapté, en faveur de ceux qui auraient subi des expériences douloureuses en la matière.*

*Dans le programme des formations initiale et permanente, il faut insérer des cours spécifiques ou des séminaires sur la protection des mineurs. Une information adéquate doit être donnée de façon adaptée avec une insistance particulière sur les possibilités d'exploitation ou de violence, comme, par exemple, la traite des mineurs, le travail des enfants, les abus sexuels sur les mineurs ou sur les adultes vulnérables.*

*Pour cela, il sera bon et profitable que la Conférence épiscopale ou l'évêque responsable du séminaire entre en contact avec la Commission pontificale pour la protection des mineurs, dont la mission spécifique est de « proposer [au Saint Père] les initiatives les plus opportunes pour la protection des mineurs et des adultes vulnérables, afin de réaliser- tout ce qui est possible pour assurer que des crimes comme ceux qui ont eu lieu ne se répètent plus dans l'Église. La Commission encouragera, avec la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, la responsabilité des Églises particulières pour la protection de tous les mineurs et des adultes vulnérables »*

Dans notre diocèse et celui des Marquises a été instituée une « *commission interdiocésaine de recours en cas d'abus sexuel* » (CIRCAS) chargée de recueillir les révélations directes par la victime présumée ou indirectes par un confident de la victime présumée d'atteintes physiques, psychiques ou matérielles commis dans le cadre des activités sociales, religieuses et d'enseignement animées, dirigées directement ou indirectement par les services des Évêchés de Polynésie Française.

Enfin, la Conférence des évêques de France a publié un document : « *lutter contre la pédophilie – repères pour les éducateurs* », chargé d'éclairer, d'informer et de permettre une action efficace en accord avec les lois du pays.

« *Malheur à celui qui scandalise un seul de ces petits !* », nous dit le Seigneur Jésus. A tous, parents, familles, éducateurs, responsables en Église de faire front pour lutter contre ce danger.

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### **COMMUNIQUE DIOCESAIN N°40 DU 3 OCTOBRE 2018**

##### **FAMILLE ET MISSION**

Ce Dimanche aura lieu à Paea la fête des familles organisée par l'Association Familiale Catholique (AFC) de Polynésie Française. L'occasion est toute indiquée pour évoquer ici les propos tenus par S.Em. le Cardinal Kevin FARREL, préfet du Dicastère (Ministère) pour les Laïcs, la Famille et la Vie lors de son intervention devant les 75 évêques présents au séminaire de formation pour les nouveaux évêques à Rome. Celui-ci nous rappelle l'importance de la participation à plein

titre des familles à l'activité missionnaire de l'Église. Évoquant ce qu'il appelle « *les priorités de l'apostolat des familles* », il les présente ainsi : « *a/ Le témoignage rendu au travers de l'exemple de sa propre vie, à l'indissolubilité et à la sainteté du lien matrimonial – b/ L'affirmation du droit et du devoir appartenant par nature aux parents à éduquer chrétiennement leurs enfants – c/ Défendre la dignité et la légitime autonomie de la famille... Que les familles collaborent avec les hommes de bonne volonté pour que ces droits soient parfaitement sauvegardés par la législation civile* » Puis le cardinal FARREL énumère la liste de ce qu'il appelle « *les sept œuvres de miséricorde de la famille* », telles qu'elles sont énumérées dans le décret sur l'Apostolat des laïcs du Concile Vatican II au § 11, à savoir : « *1/ Adopter les enfants abandonnés – 2/ Accueillir aimablement les étrangers – 3/ Aider à la bonne marche des écoles, conseiller et aider les adolescents – 4/ Aider les fiancés à mieux se préparer au mariage – 5/ Donner son concours au catéchisme – 6/ Soutenir époux et familles dans leurs difficultés matérielles ou morales – 7/ Procurer aux vieillards non seulement l'indispensable mais les justes fruits du progrès économique* ».

La famille chrétienne, poursuit-il, est fondée sur le sacrement du mariage, et à ce titre elle est image et participation à l'alliance d'amour qui unit le Christ et l'Église : « *L'union entre les époux, le dialogue entre les parents et les enfants, le respect pour les personnes âgées, l'attention envers les malades et les handicapés sont fruits de cette charité divine que l'Esprit Saint met dans le cœur des croyants et qui devient un signe de la présence spéciale de Dieu au sein des familles chrétiennes* ». Ainsi, les familles doivent donc être considérées par les pasteurs de l'Église non pas comme « *objet* » de la pastorale, mais comme « *sujet* » de la pastorale : « *la mission des familles est basée sur la communion et sur le témoignage rendu à la vie. La famille est missionnaire en tant que famille et non pas par chacun de ses membres pris séparément. La famille... doit témoigner au monde de ce qu'elle est et ce qu'elle vit en son sein : l'accueil de la vie sous toutes ses formes et la communion de personnes ainsi que l'unité rendue possible par le Saint Esprit* »

Puissent chacune de nos familles accueillir ces orientations... Elles pourront nourrir notre réflexion et nous aider à fonder notre façon de vivre cette mission que l'Église confie à la famille.

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

#### COMMUNIQUE DIOCESAIN N°41 DU 10 OCTOBRE 2018

#### SYNODE SUR LES JEUNES

Depuis le 3 Octobre, ils sont 267 réunis à Rome pour le synode ayant pour thème « *les jeunes, la Foi et le discernement vocationnel* ». Parmi eux, des évêques représentant toutes les conférences des évêques de tous les pays du monde (La CEPAC, conférence à laquelle appartient notre diocèse de Papeete est représentée par M<sup>B</sup>r Paul DONOGHUE, évêque de RAROTONGA). Mais aussi des représentants des Églises orientales Catholiques, des congrégations religieuses, des experts (psychologues, experts en pastorale des jeunes, sur les questions de morale, théologiens) et 50 jeunes venant de plusieurs pays. Dès son homélie d'ouverture, le Pape François a donné le ton. Il s'agit « *d'élargir les horizons, dilater le cœur et transformer ces structures qui, aujourd'hui, nous paralysent, nous séparent et nous éloignent des jeunes, les laissant exposés aux intempéries et orphelins d'une communauté de foi qui les soutienne, d'un horizon de sens et de vie* ».

Évoquant le but de ce synode, le Saint Père précise : « *Faire germer des rêves, susciter des prophéties et des visions, faire fleurir des espérances, stimuler la confiance, bander les blessures, tisser des relations, ressusciter une aube d'espérance, apprendre l'un de l'autre et créer un imaginaire positif qui illumine les esprits, réchauffe les cœurs, redonne des forces aux mains et inspire aux jeunes – à tous les jeunes, personne n'est exclu – la vision d'un avenir rempli de la joie de l'Évangile* ».

Le Pape François a remercié les jeunes et tous ceux qui, à travers le monde entier, ont préparé ce synode. Merci, leur dit-il, « *pour avoir voulu parier que cela vaut la peine de se sentir membres de l'Église ou d'entrer en dialogue avec elle... que cela vaut la peine de s'agripper à la barque de l'Église qui, même à travers les tempêtes impitoyables du monde, continue à offrir à tous refuge et hospitalité* ».

Sous la houlette du CDPJ (Comité Diocésain pour la Pastorale des Jeunes), les jeunes de notre diocèse ont apporté eux aussi leur part à cette préparation en répondant au questionnaire préparatoire qui leur avait été envoyé. Voici quelques-unes de leurs réflexions :

« *Nous vivons dans un monde où il est difficile d'ÊTRE (tout simplement). La vie fait que la jeunesse peut se retrouver très loin de l'Église... Après la confirmation plus de la moitié des jeunes se mettent en concubinage, en couple ou sortent définitivement de la vie de la paroisse, car ils ne retrouvent plus leur place. Les raisons sont multiples. Ils ont été blessés, outragés par les comportements de certains adultes, parce qu'ils sont différents. Le jeune peut se sentir rejeté, dévalorisé, mal-aimé, critiqué parce qu'il ne correspond pas à l'image conventionnelle que nous nous faisons d'un jeune chrétien. Il ne faut pas oublier dans quel monde il vit, comment il vit et surtout ce qu'il fait pour réussir à vivre. Un des défis le plus important est de s'éloigner des fléaux de la vie tels que l'alcool et la drogue.*

*Le jeune se sent attiré par d'autres jeunes. Les regroupements du Comité Diocésain de la Pastorale des Jeunes voit un vif succès au travers des activités proposées durant toute l'année. Le jeune est dynamique, actif, énergique et demandeur. Il est attiré par les groupes et les personnes qui le mettent en valeur. Le jeune veut être écouté, aimé et valorisé. Ce qui permet aux associations et institutions d'avoir du succès, c'est la prise en considération des besoins de la jeunesse... ».*

Il serait dommage que ce qui se passe à Rome pendant ce synode nous laisse indifférents, il serait dommage que l'appel des jeunes reste sans réponse. Puisse l'Esprit Saint nous donner de saisir cette occasion d'une remise en cause de nos attitudes, jeunes et adultes, pour que notre Église et nos communautés soient davantage un lieu de rencontre, d'accueil et de partage, un lieu de miséricorde et d'espérance pour tous.

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE DIOCESAIN N°42 DU 17 OCTOBRE 2018

### JEUNES ET MISSION

Ce Dimanche 21 Octobre, l'Église nous invite à célébrer la journée mondiale des Missions. À cette occasion, le Pape François a publié une lettre intitulée : « *Avec les jeunes, portons l'Évangile à tous !* » (voir P.K.O de la semaine dernière) L'orientation de cette lettre rejoint l'événement du Synode sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel qui s'achève à Rome dans quelques jours. S'adressant aux jeunes, le Saint Père déclare : « *L'occasion du Synode... au mois d'Octobre, mois missionnaire, nous offre l'opportunité de mieux comprendre, à la lumière de la Foi ce que le Seigneur Jésus veut vous dire, à vous les jeunes, et à travers vous, aux communautés chrétiennes* ». Il évoque ensuite cette force intérieure de l'amour qui permet une ouverture à l'avenir et pousse l'existence en avant : « *Personne autant que les jeunes ne sent combien la vie fait irruption et attire. Vivre avec joie sa propre responsabilité pour le monde est un grand défi. Je connais bien les lumières et les ombres propres au fait d'être jeune... Je me rappelle l'intensité de l'espérance pour un avenir meilleur* ». Le Saint Père rappelle aux jeunes que par le Baptême, ils sont membres vivants de l'Église et qu'à ce titre, ils ont eux aussi la mission de porter l'Évangile à tous, grâce à cette Foi qui leur est transmise et qui nous relie aux générations de témoins qui nous ont précédés.

Pour pouvoir se rendre compte de la pertinence de ces paroles du Pape François, il fallait être à l'église Maria no te Hau ce week-end dernier. Plus de 1 200 jeunes de la plupart de nos paroisses de Tahiti s'étaient donné rendez-vous à l'initiative du Comité Diocésain de la Pastorale des Jeunes. En effet, ils étaient venus, non pas pour acclamer un chanteur connu qui donne un spectacle, ni pour assister à une compétition sportive décisive pour un championnat, ni pour assister à l'élection de Miss ou Mister Tahiti... Ils étaient là au nom du Christ, pour vivre un temps de rencontre, de prière, d'échange, de réflexion et de dialogue, pour dire à notre Église leurs attentes, leurs difficultés, leurs espérances, leurs projets, leurs combats contre la drogue, la violence, l'alcool, et contre tout ce qui pervertit leur façon de vivre leur sexualité. Après avoir échangé en groupes, ils ont dit à leur évêque leur soif d'être participants de la vie de l'Église, leur soif d'être entendus, d'être acceptés, mais aussi leur soif d'être formés, guidés, conseillés dans leur vie personnelle, leur soif de comprendre mieux le pourquoi des règles de fonctionnement et des exigences de cette institution qu'ils respectent mais ont souvent du mal à comprendre. Ils ont posé une trentaine de questions. En voici quelques-unes : « *Comment l'Église peut nous aider dans notre conversion ? Pourquoi les femmes ne peuvent-elles pas être prêtres ? Pourquoi ce serait toujours aux jeunes de s'adapter et non pas les adultes ? Est-ce qu'être membre de l'Église, c'est être saint, être prêtre, évêque ? Pourquoi les prêtres ne peuvent-ils pas avoir de femme ? Comment reconnaître un appel ?* » Ils ont demandé que leur soient proposées rencontres, retraites, lieux de formation, ils ont appelé leurs prêtres et les adultes de leurs communautés paroissiales à être plus proches d'eux, pour que, se sentant épaulés, soutenus, mieux écoutés et compris, ils puissent être consolidés dans leur foi et leur désir de vivre en Église, et deviennent ainsi à même de remplir la mission que Jésus Christ nous a confiée.

Un proverbe dit : « *Si les jeunes n'existaient pas, le monde mourrait de froid !* » Puisse nos communautés être davantage ouvertes et accueillantes pour que tous, jeunes et adultes puissions relever ensemble le défi de la mission. Les jeunes ont besoin de l'expérience des adultes, les adultes ont besoin de l'audace des jeunes !

**+ Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2018

\*\*\*\*\*

## TABLE DES MATIERES

Communiqué diocésain n°1 du 3 janvier 2018.....	1
ALERTE ! .....	1
Communiqué diocésain n°3 du 18 janvier 2018.....	1
SEMAINE DE L'UNITÉ.....	1
Communiqué diocésain n°4 du 24 janvier 2018.....	2
JOURNÉE DES LÉPREUX.....	2
Communiqué diocésain n°5 du 31 janvier 2018.....	3
FAMILLES.....	3
Communiqué diocésain n°6 du 7 février 2018 .....	3
CONVERTISSEZ-VOUS !.....	3
Communiqué diocésain n°7 du 14 février 2018.....	4
« PARDONNE-NOUS COMME NOUS PARDONNONS » .....	4
Communiqué diocésain n°8 du 21 février 2018.....	5
« PARDONNE-NOUS COMME NOUS PARDONNONS » (2).....	5
Communiqué diocésain n°9 du 28 février 2018.....	5
SMOKE SHOP.....	5
Communiqué diocésain n°10 du 7 mars 2018.....	6
« PARDONNE-NOUS COMME NOUS PARDONNONS » (3).....	6
Communiqué diocésain n°11 du 14 mars 2018.....	6
POLITIQUE ET DÉMOCRATIE .....	6
Communiqué diocésain n°12 du 21 mars 2018.....	7
REGARD SUR L'ARRESTATION DE JÉSUS.....	7
Communiqué diocésain n°13 du 28 mars 2018.....	7
RÉSURRECTION .....	7
Communiqué diocésain n°14 du 4 avril 2018.....	8
AVEC LES FEMMES AU TOMBEAU.....	8
Communiqué diocésain n°15 du 11 avril 2018.....	9
POUR UNE SAINTETÉ PRAGMATIQUE.....	9
Communiqué diocésain n°17 du 25 avril 2018.....	9
ÉLECTIONS.....	9
Communiqué diocésain n°18 du 2 mai 2018.....	10
« PROTÉGEONS NOTRE MAISON COMMUNE ».....	10
Communiqué diocésain n°20 du 16 mai 2018.....	11
MARIE, MÈRE DE L'ÉGLISE.....	11
Communiqué diocésain n°21 du 23 mai 2018.....	11
LA CONFIRMATION .....	11
Communiqué diocésain n°22 du 30 mai 2018.....	12
FÊTE DIEU.....	12
Communiqué diocésain n°23 du 6 juin 2018.....	12
SACRÉ CŒUR.....	12
Communiqué diocésain n°24 du 13 juin 2018.....	13
ÉSOPE.....	13
Communiqué diocésain n°25 du 20 juin 2018.....	14
FÊTE DES PÈRES.....	14
Communiqué diocésain n°26 du 27 juin 2018.....	14
AUTONOMIE .....	14
Communiqué diocésain n°27 du 4 juillet 2018.....	15
SYNODE DES JEUNES.....	15
Communiqué diocésain n°28 du 11 juillet 2018.....	15
« SOYEZ DANS LA JOIE ET L'ALLEGRESSE ».....	15
Communiqué diocésain n°29 du 18 juillet 2018.....	16
« ON A GAGNÉ ! » .....	16
Communiqué diocésain n°30 du 25 juillet 2018.....	17
ÉTATS GÉNÉRAUX.....	17
Communiqué diocésain n°31 du 1 <sup>er</sup> août 2018 .....	17
ÉCOLES DE JUILLET .....	17

Communiqué diocésain n°32 du 8 août 2018 .....	18
TU NE TUERAS PAS.....	18
Communiqué diocésain n°33 du 15 août 2018 .....	19
VOUS AVEZ DIT « <i>ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE</i> » .....	19
Communiqué diocésain n°34 du 22 août 2018 .....	20
ÉGLISE ET PÉDOPHILIE.....	20
Communiqué diocésain n°40 du 3 octobre 2018 .....	20
FAMILLE ET MISSION.....	20
Communiqué diocésain n°41 du 10 octobre 2018 .....	21
SYNODE SUR LES JEUNES .....	21
Communiqué diocésain n°42 du 17 octobre 2018 .....	22
JEUNES ET MISSION .....	22